IL Y A DU FRANÇAIS DANS L'AIR

L'office National du Film du Canada et la Société Air Canada viennent de conclure une entente en vertu de laquelle de courts métrages bilingues ou versions française/ anglaise de l'ONF seront présentés à bord des avions d'Air Canada survolant le Canada et les Etats-Unis.

Jusqu'à présent, neuf films ont été acquis par Air Canada à cette fin. Pour chacun de ces films, trente copies ont été requises. Et ce n'est qu'un début.

Air Canada présentera ces films sur les écrans installés à bord de ses appareils selon un ordre chronologique bien précis, à savoir en octobre: "Capitale de l'or/ City of Gold" et "La maison de Jean-Jacques/ The House that Jack Built"; en novembre: "Caprice de Noël/ Christmas Cracker"; en décembre: "Hold-up au Far West/ The Great Toy Robbery" et "Entre ciel et neige/ Flight in White"; en janvier: "La course/ The Ride", "Ping-Pong" et "Duel-Duo".

Les films sélectionnés en sont d'animation ou de courts documentaires et, pour la plupart, sont récipiendaires de prix obtenus lors de festivals internationaux. Parlant festival, quinze récompenses, incluant treize prix Etrog, ont été accordées lors du Palmarès du film canadien de Toronto à des productions de l'ONF. **"LE TEMPS D'UNE CHASSE" et "LES POTES" à Ciné-Participation d'Edmonton, en page 15.**

le franco albertain

Mercredi 3 novembre 1976 Volume IX Numéro 43 **15 cents**

EN MARGE D'ÉDUCATION ...
NOS ANCIENS NOUS PARLENT
par ROGER MOTUT

Courrier de l'Ouest, jeudi 19 juin, 1913.

- Deuxième Convention Annuelle du Parler Français en Alberta. Plus de 800 délégués venus de tous les points de la Province prennent part au grand ralliement des 10, 11 et 12 juin...

M. Henri Bourassa déclare que bien que nous devons désirer sans cesse l'accroissement de l'élément français dans la province de Québec, il préfère que les nôtres habitent les riches prairies de l'Ouest...

A.C.F.A. 1926

- Sur proposition de M. Lefort appuyé par R.P. d'Orsonnens, on nomme un comité pour l'installation de bibliothèque paroissiale. M. de Savoye est nommé président; M. Racette secrétaire.

1934 - 9 septembre

Son Honneur le Juge Dubuc dit que; "nous faisons de notre mieux notre devoir envers la religion et envers la race, mais que nous sommes très pauvres. Ce n'est pas un crime...mais quelquefois c'est bien embêtant".

BIENVENUE

Pour les Franco-Albertains, le moment est historique.

Encore une fois, ils se réunissent pour discuter des problèmes qui leur sont propres en éducation.

Beaucoup de choses ont changé dans le mode de vie des Francophones et divers phénomènes tels l'urbanisation, la télévision anglaise et la centralisation des écoles, ont concouru à rendre de plus en plus difficile la survie de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire.

Afin de bien situer la question que pose le Congrès du Cinquantième Anniversaire de l'A.C.F.A., dans une perspective historique, nous avons demandé au Dr Roger Motut de synthétiser pour nous les moments importants de l'histoire de l'éducation bilingue dans notre province.

"Le Franco-Albertain" souhaite la plus cordiale bienvenue à ses distingués visiteurs ainsi qu'à tous les congressistes, et remercie le Dr Motut pour son précieux concours.

1943 - par L.O. Beauchemin

"Notre idéal est d'avoir des écoles catholiques et françaises. L'école française est celle où la langue française est la langue unique, d'abord; la langue principale toujours; celle où les enfants acquièrent la connaissance de leur langue française, de leur histoire; l'amour de la patrie, la fierté française"...

Joseph-Miville Déchêne lors de l'inauguration de l'école de Bonnyville devant les représentants du Ministère de l'Education; "Quand on bénit une école, c'est qu'on veut que Dieu soit le maître de l'école"

1943 - Société d'Enseignement post-scolaire.

L'Abbé Brière: "Il nous faut travailler à établir non seulement des Caisses Populaires, des magasins coopératifs...mais des coopératives d'assurance, des manufactures coopératives, des coppératives médicales...etc."

(suite page 3)

LE THÉÂTRE APRÈS

Le Théâtre Français a débuté dernièrement sa nouvelle saison par la présentation des pièces "La voix humaine", avec Claire Ifrane, et "Sammy", joué par Gérard Guénette. Le public semble avoir répondu avec plus ou moins d'enthousiasme à ces deux monologues au téléphone. Une campagne publicitaire déficiente? Un choix de pièces plus ou moins substantiel (voir article de M. M. Kapétanovich, LE FRANCO, 27-10-76)? Un public rancunier (On se rappellera les critiques soulevées par la présentation de la Duchesse de Langeais)? Ou simplement non intéressé? Ou quoi? Mlle Christianne Spénard fait part des réactions et commentaires du TFE à Gaëtan Tremblay.

Q. Le Théâtre Français d'Edmonton présentait, les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 octobre, LA VOIX HUMAINE et SAMMY. Etes-vous satisfaits de la participation du public?

R. Pas tellement. Seulement 460 personnes sont venues au spectacle, soit en moyenne 75 par représentation. Nous avons été très surpris de constater que 93 abonnés (adultes et étudiants) ne se sont pas rendus au théâtre.

Q. Pourquoi en est-il ainsi, à votre avis?

R. La seule raison qui nous ait été apportée, et ce par les personnes qui nous ont aidés dans notre campagne d'abonnements, c'est le remous créé par LA DUCHESSE DE LANGEAIS. Beaucoup de personnes en veulent énormément au TFE et plusieurs, sans doute, ne nous pardonneront jamais d'avoir présenté cette pièce.

(suite page 3)

Courrier de deuxième classe

Adresse

CETTE SEMAINE DANS LE FRANCO

ACTUALITÉS

Le régime fiscal est désuet et injuste envers les femmes

Par Renée Rowan

Notre régime fiscal face aux femmes est non seulement désuet mais injuste, démontre Louise Dulude dans un document de travail sur "la femme dans le régime d'impôt sur le revenu des particuliers" préparé pour le Conseil consultatif de la situation de la femme.

Tenant peu compte de l'évolution de notre société au cours des cinquante dernières années, notre régime fiscal prend encore pour acquis que les hommes travaillent et subviennent aux besoins de leur famille, que les femmes restent à la maison à partir du moment où elles se marient, que tous les couples ont des enfants et que les mariages durent éternellement.

La seule concession faite à la vie moderne, souligne Louise, a trait aux frais de garde d'enfants que les mères peuvent maintenant déduire en partie de leur salaire. Malheureusement, ajoute-t-elle, dans sa forme actuelle cette déduction avantage surtout les femmes à revenu élevé. On devrait remplacer cette déduction par un crédit d'impôt adéquat et indexé au coût de la vie qui profiterait également à tous les contribuables quel que soit leur revenu.

De cette façon on éviterait bien des tracasseries. En effet comme plusieurs femmes rapportent que leur gardienne refuse de leur donner des reçus, et comme toutes les familles où les deux parents travaillent à l'extérieur ont des dépenses additionnelles, ce crédit pour frais de garde d'enfants devrait être accordé sans reçu à tous les couples où les deux parents travaillent au dehors tout en élevant de jeunes enfants.

Encore de vieux mythes. La déduction pour frais de garde d'enfants mise à part, on jurerait que rien n'a changé depuis le début du siècle. Dès qu'un homme se marie, on lui accorde des exemptions fiscales et d'autres avantages fondés sur l'hypothèse qu'une femme "à charge" est un lourd fardeau financier. En réalité, note Louise Dulude, l'épouse qui travaille au foyer est loin d'être une personne à charge puisqu'elle rend des services essentiels qui compensent largement ce qu'il en coûte pour la faire vivre. De plus la perte de ces avantages par le mari lorsque la femme va travailler en dehors du foyer a pour effet de décourager celle-ci de se chercher un travail rémunéré.

Ses idées sur ce point rejoignent la position de l'étude de la Commission de réforme du droit qui lui apparaît comme réaliste: "L'idéal serait que le gouvernement reconnaisse que les services rendus par la femme au foyer contribuent au Produit national brut; qu'ils sont importants; qu'ils constituent l'apport de ces femmes au bien-être du pays; et qu'en retour ils méritent considération sous forme de rémunération. L'idée de rémunérer les services de la femme au foyer n'est pas nouvelle et il est probable que le mouvement féministe accroîtra ses pressions dans cette direction dans les années qui viennent... Sous le rapport du perfectionnement du régime fiscal, ce serait la solution idéale puisque ces paiements de transfert seraient vraisemblablement imposables et inclus dans le revenu de l'unité d'imposition qui les reçoit... De plus, comme les services rendus tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer seraient rémunérés, le principe de la neutralité du régime fiscal serait respecté.

Les dispositions actuelles à l'égard des enfants, note-t-elle encore, sont inadéquates et injustes. L'exemption fiscale profite plus aux riches qu'aux pauvres, alors que les allocations familiales sont tellement insuffisantes que plusieurs mères à faible revenu se voient obligées de travailler à l'extérieur contre leur gré. Les exemptions pour enfants à charge devraient être abolies et les revenus ainsi épargnés devraient servir à accroître les allocations familiales imposables.

La loi de l'impôt, poursuit l'auteur de cette étude, est également injuste à l'égard des femmes collaboratrices de leur mari dans une entreprise non incorporée. En plus de décourager ces maris de verser un salaire à leur épouse, le régime fiscal les empêche souvent de le faire en rendant ce geste trop coûteux. Ces dispositions discriminatoires devraient être abrogées, de même que les règles injustes qui permettent au ministère d'attribuer le revenu de société de la femme à son mari.

La situation des femmes pauvres est la moins enviable de toutes. Notre régime fiscal est conçu de telle façon que ces femmes ou leur mari doivent souvent payer des impôts sur des revenus qui n'atteignent même pas le seuil de pauvreté. Il faudrait mettre fin à cette injustice, et trouver d'autres moyens de le faire qu'en relevant le niveau des exemptions, ce qui avantagerait beaucoup plus les riches que les pauvres.

De façon générale, conclut Louise, il faudrait réexaminer les hypothèses qui sous-tend notre régime fiscal. Ceci veut dire qu'il faudrait réévaluer les rôles respectifs de l'homme et de la femme à l'intérieur du mariage, devenir plus conscient des besoins financiers des hommes et des changements qui s'opèrent dans leurs modes de vie, et examiner de plus près le rôle et la responsabilité du gouvernement à l'égard du soin et de l'entretien des jeunes enfants.

(LE DEVOIR, 12-10-76-)



Avis à tous les intéressés, hommes, femmes et enfants de 14 ans et plus...

La CHORALE CHANTEJOIE a repris ses activités sous la direction du Révérend Père Roger Prieur.

Lieu de rencontre: Centre culturel Notre Dame de la Paix

Quand: Tous les lundis soir à 20h.00

Pour plus d'informations, composez le 925-2127, le 323-4433 ou présentez-vous au studio du Centre Culturel de Falher, les soirs de rencontre.

MEMO

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1976

31	1er Novembre Assemblée mensuelle du Club Social Français de St-Albert	2 Assemblée de la FFCF Ecole J.H. Picard 8h.00 p.m. Souper Richelieu 6h.00 p.m. Mayfield Inn	3	4	5 Congrès de l'ACFA Convention Inn South 4404-Calgary Trail Concert au Jubilée, 20h.00	6 Congrès de l'ACFA
7 Congrès de l'ACFA		9	10 Réunion du Club de l'Age d'Or Maison St-Joseph 1h.00 p.m. "La faim" & "Il n'y a pas d'oubli" O.N.F. 8h.00 p.m.	11	12	13
14	15	16	17 Souper Richelieu Mixte 6h.00 p.m. au Mayfield Inn	18	19	20 Fête Ste-Catherine Bonnyville Bal d'automne sous-sol de la salle communautaire de St-Albert
21	22	23	24	25	27	28
29	30	1er décembre	2	3	4	5

BIENVENUE

Mercredi le 24 avril 1946 - Le grand congrès de juillet.

Le thème du Congrès de l'A.C.F.A. portera cette année sur l'éducation.

Loi scolaire - Avant 1890

La loi scolaire des Territoires du Nord-Ouest autorisait des écoles catholiques et dans les districts de langue française, on pouvait enseigner toutes les matières en français, pourvu qu'on donnait aux enfants un cours élémentaire d'anglais.

En 1892 - L'Assemblée législative des Territoires, sur les menées du fanatique anti-catholique et anti-français McCarthy, l'Assemblée législative du Nord-Ouest, ravit à la minorité catholique et française, ses droits scolaires.

En 1905 - Quand l'Alberta fut constituée en Province, la loi votée en 1892 par l'Assemblée legislative des Territoires fut confirmée par la Chartre de l'Alberta (article 16).

Loi scolaire Clause 147.

On permet l'enseignement de la religion une demi-heure avant la fin de la journée, scolaire si la Commission Scolaire le permet. Au point de vue du français les législateurs ont interprété la loi scolaire assez largement afin d'éviter des luttes scolaires comme aux Maritimes, en Ontario et en Saskatchewan et au Manitoba: *"All schools shall be taught in the English language, but it shall be permissable for the Board of any district to cause a primary course in the French language. (3 années de français).*

En 1925 et plus tard en 1936 on interprète ce cours primaire.

1) Le français peut-être une des matières d'enseignement. 2) L'anglais doit dès le début faire partie du programme. 3) En deuxième année, l'étude formelle de l'anglais doit commencer. 4) Après le grade (3) on peut enseigner en français pendant une heure par jour...- d'après un programme du Ministère. 5) On peut toutefois offrir des explications en français. 6) Au grade de 4, les élèves peuvent avoir deux heures de français par semaine.

1950

Au cours des dernières années (avant 1950) l'A.C.F.A. a reçu $2,000.00 en moyenne par an. De cela, $600.00 pour le visiteur des écoles et $1,000.00 pour maintenir le Secrétariat. Le reste fut accompli de façon bénévole.

L'A.C.F.A. met sur pied un programme de français qui est la suite logique du programme de la 8e année. Apposition de l'Inspecteur des High Schools. Le sous-ministre finit par donner comme directive-:"Pourvu que vous couvriez notre programme de français, vous pouvez donner pendant le même horaire, tout le français supplémentaire que vous voudrez".

Au "High School" (10, 11 et 12e années), on offre l'enseignement du français aux élèves de toutes les races à raison de trois heures par semaine.

L'Abbé Lemelin: "Ne serait-il pas possible, attendu la situation actuelle, de créer pour les enseignants, un centre de formation française et catholiques?

M. Maurice Lavallée insiste sur l'importance des cours d'été; il souligne également que l'idée de*"La Relève"* germe dans l'esprit de certains professeurs. Le Père Saint-Arnaud présente un rapport sur l'Association des Commissaires bilingues. Il rend hommage à feu J.W.Beaudry de Saint-Paul, qui consacra beaucoup d'efforts au cours de sa vie à l'éducation des nôtres.

1962 - A.E.B.A. au Congrès de l'A.C.F.A. - M. Sylvain Lefebvre

Des expériences aux grades 1 et 2 avec la "méthode dynamique" sont en vigueur dans plusieurs écoles bilingues...et l'on fait également des expériences aux niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur avec la méthode du grammairien Galichet.

L'année dernière (1961) pour la première fois, l'A.E.B.A. a organisé un voyage au Québec pour une trentaine d'élèves du grade 11.

Durant l'année 1963-64, notre Société a prêté la somme de $11,740. Elle a ainsi permis à 40 jeunes Franco-Albertains de poursuivre leurs études.

1964 - Lucien Maynard

Une bonne partie des énergies des dirigeants de l'A.C.F.A. s'est concentrée sur la préparation du mémoire que notre association présentera à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme...

1966, 2 avril.

Au cours de la présentation du mémoire de l'A.C.F.A. il fut question d'une université bilingue dans l'Ouest canadien.

1968 -

Le gouvernement de l'Alberta votait une loi permettant l'enseignement"en français" dans les écoles bilingues de la province, jusqu'à 50 pour cent de la journée scolaire (section 386)

1976 -

Le Congrès une fois de plus reprend l'idée de l'école française. Est-ce que sept ans d'expériences de l'école bilingue sont suffisants pour nous faire abandonner l'école bilingue? Est-ce que nous avons fait tous les efforts voulus et possibles pour la faire réussir? Notre personnel enseignant est-il prêt pour s'embarquer dans une nouvelle aventure? La population est-elle satisfaite de ce qui se fait à l'école? Est-ce qu'elle est consciente du problème? L'école française est-elle bien la solution pour notre milieu mixte? Au moment où le niveau de la langue écrite semble baisser en anglais, est-ce le moment choisi pour en enseigner encore moins aux élèves? La situation est-elle si désespérée qu'un choix s'impose? ...Voilà autant de questions que le Congrès devra envisager et toutes les solutionner...

L'heure est grave. Il s'agit de l'avenir du français en Alberta. Nous sommes tous impliqués et responsables de notre avenir. Venez en grand nombre faire entendre votre voix!

Roger Motut

SALUT LES CURIEUX

Il y a quelque chose de nouveau au Collège Universitaire. St-Jean ces jours-ci. Les lecteurs du Franco ont dû remarquer l'article "Salut les curieux". Les personnes responsables de cela sont trois étudiantes de première année. Ces trois jeunes et jolies demoiselles constituent le Comité de Publicité. Elles s'occupent de créer et de poser les affiches pour les activités socio-culturelles, d'aider à la rédaction d'un journal interne pour les étudiants et les professeurs et aussi de s'assurer que le public franco-albertain soit informé des activités du Collège.

Qui sont-elles? Denise Moulun est native de Falher où elle a fait ses études à l'école Routhier. Elle a fait partie de la première équipe de Falher pour l'émission "Génies en Herbes" et fut aussi une conseillère pour le comité du Rouet. Elle est présentement étudiante de première année en Langues au Collège.

Monique Johnson nous vient de Guy. Elle fréquenta l'école Langlois pendant quatre ans pour ensuite aller à l'école Routhier de Falher. Monique aussi était de la partie en ce qui concerne la première équipe de "Génies en Herbes" Elle fut trésorière du Rouet pendant l'année 1975-76. Présentement elle est inscrite en première année de Français au Collège.

La troisième du groupe est la seule native d'Edmonton. Claire Desrochers fréquenta l'Académie de l'Assomption de la maternelle à la huitième année, l'école J.H. Picard de neuvième à la douzième et est présentement au Collège car elle veut obtenir un Baccalauréat ès Arts en Langues. Claire a fait partie de l'équipe de volleyball de Picard depuis qu'elle y est et participa activement au Comité de graduation pour la classe de 1976.

• • •

Cette semaine, nous avons une grande nouvelle à vous annoncer! Un nouveau vice-président a été élu le vendredi 22 octobre dernier. Celui-ci n'est nul autre que M. Laurent Johnson! Il est certain qu'il consacrera tous ses efforts afin de bien servir les collégiens.

Si vous avez entendu des "pleurs et des grincements de dents" dans les environs du Collège, ne vous inquiétez pas: ces lamentations sont les cris de détresse des pauvres étudiants du cours de géographie 230 qui ont dû râter notre fameux bal masqué. Ces malheureux infortunés ont passé leur fin de semaine au coeur de la flore de Cypress Hills, face aux éléments. Alors, au nom de tous les collégiens, nous leur offrons nos plus sincères condoléances...

Sur ce, nous vous laissons. Si vous êtes intéressés à ce qui se "mijote" au Collège, soyez des nôtres à toutes les semaines.

Monique Johnson
Claire Desrochers
Denise Moulun

Le théâtre après

Q. Quelle est la position de l'équipe du TFE à ce sujet?

R. Nous avons plusieurs "positions" que nous devons concilier. D'abord et avant tout, nous désirons présenter un théâtre de qualité. Nous choisissons des pièces qui nous semblent intéressantes sur le plan théâtral. Nous devons aussi tenir compte des comédiens qui veulent bien travailler avec nous, de leur capacité et de leur disponibilité. En ce qui concerne le contenu des pièces, c'est une autre question. L'idéal serait, évidemment, de faire du théâtre franco-albertain, de façon que la population se sente directement concernée par ce qui se dit et ce qui se passe sur scène. Mais d'une part, il n'y a pas de pièces franco-albertaines, et d'autre part, la participation franco-albertaine, que ce soit directement dans les spectacles ou au sein du public, est malheureusement restreinte et minoritaire.

Q. Pour en revenir à LA DUCHESSE DE LANGEAIS...

R. De toutes façons, nous y revenons toujours; il n'a jamais été dans nos intentions de choquer le public. N'oublions pas que la critique anglophone n'a jamais relevé la vulgarité ou l'indécence des pièces présentées par les théâtres anglais à Edmonton. Nous avons été extrêmement surpris de la vivacité de sa réaction et nous en avons tenu compte dans le choix des pièces cette année. Il est clair qu'une réalité, même si elle existe, gagne souvent à être passée sous silence. Mais que M. Kapétanovich ne prenne pas peur. Nous sommes tous d'accord au sein de l'équipe et nous n'avons pas l'intention de faire marche arrière et de ne présenter que du théâtre gentil, léger et amusant.

Q. Etes-vous contre le théâtre de divertissement?

R. Non, bien sûr. Mais les metteurs en scène qui travaillent avec nous présentement, ainsi que les comédiens et l'équipe technique, ont un trop grand respect du public pour ne lui présenter que du théâtre de divertissement. Le théâtre n'est pas un spectacle de clowns, bien rodé, qui finit toujours bien. Je crois personnellement qu'il est de plus en plus important de réfléchir à ces questions dans un monde superficiel qui n'ose pas "déshabiller" les apparences. Nous ne voulons pas non plus éduquer, "cultiver" le public. Nous pensons, en toute bonne foi, qu'il s'y trouve des gens que nous pouvons rejoindre, toucher, et qui passeront une bonne soirée avec nous.

Q. Pensez-vous que ce soit la seule raison? Est-ce que ce spectacle n'était pas un peu trop lourd pour ouvrir la saison, c'est-à-dire exigeant pour le public, considérant que l'on présentait deux monologues au téléphone?

R. C'est bien possible. Mais ces deux pièces ont été choisies surtout pour leur valeur dramatique, pour l'envoûtement qu'elles pouvaient provoquer chez le spectateur. D'autre part, ce pourrait être, et ce serait souhaitable, que les gens aient fait un choix et ne se soient pas rendus au premier spectacle parce qu'ils ne se sentaient pas attirés par ce genre de pièce. Nous nous sommes vraiment efforcés d'établir un programme diversifié justement pour que tous puissent choisir un spectacle qui leur convienne. Nous ne voulons aucunement offrir dans l'abonnement de saison un "package deal". Nous tenons, au contraire, à faire confiance au public et à lui laisser la chance de venir quand il le désire.

L'ACFA C'EST NOUS!

AVIS

En vue de l'Assemblée générale annuelle de l'Association, qui se tiendra le 29 janvier 1977, le comité exécutif a nommé un comité de candidatures composé de M. Hilaire Fortier. Le comité de candidatures est heureux d'inviter tout membre de l'A.C.F.A., désireux de poser sa candidature à la présidence provinciale, à remplir la formule qu'il pourra obtenir au secrétariat. Toute candidature devra être appuyée par trois membres de l'Association (article 35).

Si aucune candidature n'est reçue avant l'Assemblée annuelle, le comité devra proposer lui-même, le nom d'au moins un candidat (article 36).

Toute formule de candidature devra être envoyée au secrétariat de l'A.C.F.A., 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta sous pli fermé, et adressée aux soins du comité de candidatures.

Le secrétaire général
Léo Bosc

éditorial

Gaëtan Tremblay

L'INSTRUCTION EN FRANÇAIS AU MAXIMUM

Le Congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta se tiendra à Edmonton les 5, 6 et 7 novembre prochain. Le but premier: formuler, définir et lancer UN PLAN D'ACTION au plan provincial, et probablement à l'échelle régionale, pour une instruction (terme plus approprié ici que le mot éducation) en français des francophones albertains. Les raisons d'un tel travail? Une constatation d'un taux d'assimilation des francophones de 10 pour cent entre les années 1951-1971. Il existe pourtant une loi fédérale proclamant le français et l'anglais les deux langues officielles au Canada. Un pari donc sur l'importance de l'instruction, de l'école, comme moyen de conservation et d'affirmation de la langue française en Alberta.

Trois questions. 1. Comment définit-on un "Franco"-Albertain? 2. Jusqu'à quel point la supposition ou l'hypothèse (instruction en français)= (conservation-affirmation) est-elle fondée? A-t-elle pu être vérifiée? 3. Est-ce que la loi fédérale sur le bilinguisme répond à un état de fait ou veut-elle réaliser un idéal? Pour nos besoins immédiats, nous définirons le "Franco"-Albertain comme une personne qui veut recevoir et/ou qui peut assimiler une instruction en français. L'argument selon lequel l'instruction en français est un moyen d'affirmation de la francophonie albertaine est certainement valable, mais comporte peut-être aussi un pari.

Jusqu'à quel point le temps passé à l'école, aux études, influence-t-il le comportement linguistique du Franco-Albertain? Les Franco-Albertains, qu'on le veuille ou non baignent dans un milieu social, économique et politique qui vit et pense en anglais, parle anglais. L'enfant d'âge pré-scolaire, en supposant qu'il parle exclusivement en français en famille, apprendra l'anglais avec ses amis. L'écolier s'instruisant en français continuera d'apprendre à parler en anglais d'une manière ou d'une autre. L'adulte "francophone-bilingue", s'il a la chance de travailler en français, sera toujours influencé par la langue anglaise. Il semble évident que le fait français en Alberta sera toujours "relatif". Ce problème se confond avec le fait que la francophonie est minoritaire en Alberta. Parce que l'hypothèse (instruction en français)= (conservation-affirmation) renferme infailliblement des éléments de pari, il est donc NECESSAIRE que les FRANCO-Albertains agissent fermement à tous les plans, provincial, régional et local, pour une instruction en français. Bref les Franco-Albertains devraient agir au moins au niveau d l'école et minimiser le plus possibl l'élément de pari, car l'école bilingu "parfaite" ne serait pas encore "LA solution.

L'instruction en français au maximum, cela veut dire des écoles bilingues véritables, avec des cadres administratifs et professoraux responsables et compétents. Cela veut dire aussi un milieu francophone extensif qui appuie l'école et se nourrit de l'école: c'est-à-dire le plus d'institutions françaises possible, et qui respectent la langue et la culture française, bref une société francophone certes intégrée à un milieu anglophone mais non assimilée, s'affirmant positivement. Les Franco-Albertains pourraient peut-être se servir des institutions déjà en place d'une manière plus intensive (ex: médias), en créer d'autres, conserver leurs traditions, consolider l'acquis et investir dans l'avenir. Une population n'a jamais fini d'apprendre sa langue et de la créer...

L'instruction en français au maximum, à l'école et dans la société, exige aussi l'instruction de l'anglophonie par les francophones des droits de la minorité. La loi fédérale sur le bilinguisme, par les mécontentements qu'elle soulève, veut évidemment réaliser un idéal, ne répond pas à un état de fait. Certes le Gouvernement fédéral a tardé à se décider à vendre ladite loi, c'est-à-dire à l'expliquer et à la faire accepter, a même commis des erreurs, mais poursuit tout de même son travail de sensibilisation. Le bilinguisme ne peut pas être compris par l'anglophonie que par la seule action, " de haut en bas ", du Gouvernement fédéral. Certes l'anglophonie a aussi le devoir civique de s'instruire sur les droits de la minorité. Le cercle de la compréhension ne pourra cependant être résolu que par l'intervention à l'échelle locale des francophones auprès de l'anglophonie. Les Franco-Albertains ont un "outil", la loi sur le bilinguisme, qu'ils devraient connaître et utiliser dans leur " combat pour les droits de l'homme et la justice sociale " (M. R.K. Andras, Président du Conseil du Trésor).

L'anglophonie albertaine a des devoirs envers la minorité francophone, mais elle doit être consciente qu'elle a aussi des droits, bref qu'il n'est pas du tout question de lui " faire avaler le français de force ". *La loi sur les langues officielles garantit le droit des Canadiens anglais de traiter avec le Gouvernement fédéral en anglais, de travailler pour ce gouvernement en anglais, et d'apprendre l'autre langue officielle seulement s'ils le désirent. Seulement 20 pour cent des postes de la fonction publique, partout au Canada, sont identifiés comme bilingues, et plus de 87 pour cent de ceux-ci sont dans des régions où les services bilingues sont de toute évidence nécessaires. La politique sur les langues officielles reconnaît bel et bien que chaque région a un caractère et des besoins différents. Les nominations conditionnelles et les programmes de formation linguistique pour les postes bilingues ont été conçus pour permettre à tous les Canadiens de toutes les parties du pays de postuler des postes bilingues, même s'ils sont unilingues.*

La reconnaissance et le respect des droits des Franco-Albertains passent par la compréhension par les anglophones du maintien de leur propres droits. L'échec du Gouvernement fédéral dans son travail de persuasion serait celui de la minorité francophone, ce qui entraînerait un taux d'assimilation sans doute accéléré, considérant la perte conséquente de référence légale, la loi sur le bilinguisme, allouant et une francophonie, et une anglophonie, bref un bilinguisme qui peut être vivable et même rentable pour les deux cultures.

" MA MEILLEURE RÉUSSITE EST SANS DOUTE D'AVOIR RÉUSSI À FORMER UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL AUSSI COMPÉTENTE ET AUSSI DYNAMIQUE" Guy Lacombe (Le Franco, 20.10.76,



Gaëtan Tremblay - Directeur

Francine Gagné - Adjointe à la direction

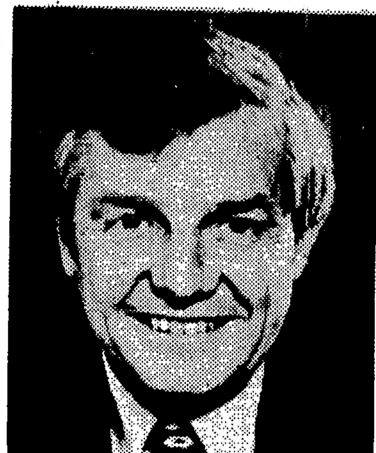
Lucie Gaulin - Composition

Danièle Petit - Mise en page

Informations provinciales

Enquête sur le projet de l'agence d'exportation

par Roland Gaudet


Le Premier Ministre P. Lougheed

Le vérificateur des comptes de l'Alberta, monsieur Douglas Rogers n'a pas trouvé d'irrégularités dans son enquête sur le projet avorté d'exportation de bétail en Europe. Ce projet avait été conçu en 1973 par un éleveur albertain, M. Herb Lung de Sundre en Alberta. L'Agence d'Exportation de l'Alberta, qui n'existe plus depuis plusieurs mois, avait été appelée à y contribuer. Suite à l'échec du projet, le comité législatif des comptes publics avait demandé le 19 mai dernier au vérificateur des comptes de la province d'enquêter sur cette affaire. Dans son rapport rendu public mercredi dernier M. Rogers déclare qu'il n'y a pas de preuves d'irrégularités ni de la part de M. Lung, ni de l'Agence. Cependant, il signale qu'il y a eu au sein de l'Agence un manque de discipline administrative, et un manque de communication sérieux. Pour en arriver à cette conclusion, il a cependant du, en ses propres termes, consacrer considérablement d'efforts à faire la distinction entre les faits et les opinions ou les sous-entendus. Et son compte-rendu de sept pages l'illustre bien. En voici les grandes lignes: Monsieur Lung prend connaissance d'une possibilité d'exporter des veaux à la communauté économique européenne. Tôt en 1974, il entre en contact avec le gérant de l'Agence d'exportation, monsieur Clarke. Peu après, le coordinateur du commerce de l'Agence provinciale, M. Bowns est affecté à ce projet. M. Lund insiste pour que rien ne transpire de ces démarches. C'est pourquoi le Directeur du commerce international pour l'Europe, M. Presber, qui est expert en la matière et qui a été embauché à cette fin, n'est pas impliqué dans cette affaire. Ceci va à l'encontre des directives mêmes du Directeur de l'agence, M. Clarke. En l'absence de M. Presber, donc, les démarches se poursuivent, et en mars 1975, le sous-ministre de l'agriculture, M. O'Donoghue rencontre les intéressés et leur promet d'évaluer la quantité de veaux disponibles pour exportation. Il leur revient en avril, leur annonçant qu'à son avis, la quantité annuelle disponible serait de l'ordre de 25 mille bêtes. S'étant ainsi assuré de l'approvisionnement, M. Lund est retourné en Europe pour effectuer les préparatifs en vue de la transaction. Il avait aussi demandé la somme de $2800 pour le financement de cette visite outre-mer. Mais en mai 1975, M. Presber, qui avait été tenu à l'écart, a pris connaissance du projet, a demandé que la subvention soit réduite à $2000, et a donné son approbation à la condition qu'un représentant de l'Agence accompagne M. Lund en Europe. Mais M. Lund a préféré y aller à ses propres frais. En Europe, il s'est mis en contact avec une firme allemande, s'est renseigné, et a invité un représentant de la firme à séjourner en Alberta. Le ministère de l'Agriculture était d'accord, mais non pas M. Presber. Cependant, le supérieur de ce dernier, M. Clarke ne s'y est pas arrêté, et a autorisé une subvention de $3,200. En revanche, M. Presber, en sa qualité de commissaire de la mise en marché de l'Agence, a refusé d'autoriser à son tour cette aide financière. Il devait d'ailleurs se trouver en Europe peu après et a offert de faire les démarches nécessaires sur place. Cette offre a été refusée par M. Clarke. Et d'ailleurs, c'est un autre commissaire de mise en marché, cette fois du ministère de l'Industrie qui a approuvé la subvention, ratifiée par le sous-ministre de l'Agriculture, M. O'Donoghue. Finalement, 8 jours après que l'invitation fut lancée au représentant de la firme allemande pour une visite en Alberta, le financement a été approuvé, contrairement aux procédures normales. La visite a coûté $2,462.84 au contribuable albertain. Après la visite de l'homme d'affaires Allemand en septembre 1975, M. Clarke a communiqué avec M. Presber, lui déclarant qu'en autant que M. Lund avait réussi à établir ses propres contacts et à faire ses propres transactions, les services d'un Directeur du commerce international n'étaient plus requis. Mais à ce moment, M. Lund avait lui-même décidé qu'il était insatisfait des services de l'Agence d'exportation, et que désormais, il ferait affaire avec le Ministère de l'Agriculture. Mais là, une enquête du ministère de l'Agriculture a dé-

(suite page 18)

MANCHETTES DE LA SEMAINE DU 25-29 OCTOBRE

Si un projet de pipeline Alaska-E.-U. traversant l'Alberta était approuvé, l'Alberta n'imposerait pas de taxe de passage pour le pétrole américain. Le premier ministre Lougheed estime qu'une telle taxe irait au détriment des relations commerciales avec les Etats-Unis.

* * *

La ville de Lethbridge a demandé à la province d'imposer une zone de développement contrôlé dans cette ville. Ceci pour protéger le terrain longeant la rivière Oldman qui traverse Lethbridge, pour le transformer éventuellement en parcs. Ce terrain est propriété privée.

* * *

Le ministre de l'éducation M. Julian Koziak s'inquiète vivement du problème de l'alcool, qui aurait pris la place de la drogue dans les écoles de la province. Ainsi, dans un projet de loi déposé à l'Assemblée Législative, il donne aux conseils scolaires le pouvoir de contrôler le comportement des étudiants même dans les autobus. Par ailleurs, M. Koziak a ajouté que certains conseils scolaires ont déjà formulé des règlements à ce sujet, et que plusieurs étudiants réfractaires ont été renvoyés de l'école pour y avoir consommé de l'alcool, en dépit de la consigne.

scène canadienne

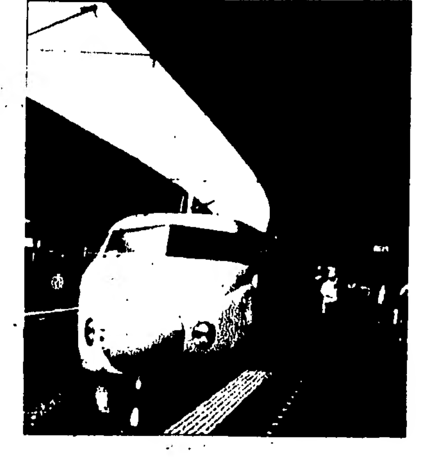
Le commerce canado-japonais

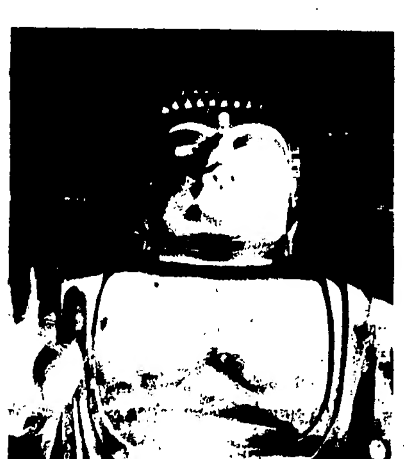
Le Premier Ministre Trudeau revenait dernièrement d'un voyage de 6 jours au Japon. Les résultats de sa visite? Un nouvel accord prévoyant des échanges de recherchistes, d'enseignants et d'étudiants. Le but du déplacement de M. Trudeau était cependant de convaincre le Gouvernement du Japon et les milieux d'affaires japonais que la technologie canadienne était telle qu'elle pouvait fournir "aussi" des produits manufacturés au Japon, et non seulement des matières premières.

Les relations commerciales canado-japonaises sont basées sur les ententes du Gatt et sur les Accords sur le Commerce Canado-Japonais de 1954. Entre 1964 et 1974, les échanges commerciaux des 2 pays ont augmenté de 700 pour cent, allant de $505 millions à $3,647 millions. Bien que les exportations et les importations du Canada avec le Japon aient diminué en 1975, le commerce bilatéral a atteint $3.32 billions, ce qui fait du Japon le deuxième partenaire commercial du Canada.

La composition des échanges n'a pas beaucoup varié durant les dernières années. Environ 3 pour cent des exportations canadiennes sont constitué de produits manufacturés, l'autre 97 pour cent étant composé de la vente de produits agricoles en gros et de matières premières ou de produits semi-finis. D'autre part, environ 97 pour cent des ventes du Japon au Canada sont des produits manufacturés et finis. Les exportations du Canada au Japon totalisaient 6.6 pour cent des exportations globales du Canada en 1975. Des nouvelles politiques de mise en marché ont été adoptées afin de développer les opportunités d'exportation d'avions, de pièces automobiles, de pièces d'équipements mécaniques, d'équipements d'office et de restaurant, de mobilier et de plomberie. Le Canada était cependant que le 13e partenaire commercial du Japon en 1975 canalisant 2.1 pour cent des exportations totales du Japon. Principalement, le Canada a été un marché significatif pour les automobiles japonaises et les produits pour le consommateur.

M. Trudeau à son retour, a déclaré que le Japon avait naturellement adopté la voie facile en développant ses importations de produits manufacturés avec les Etats-Unis, mais le Gouvernement du Canada souhaiterait que le Japon reconsidère le marché canadien.





Les élections québécoises 76

LE PL: LA CONSTITUTION

M. Robert Bourrassa a déclaré que la question sur le rapatriement de la Constitution l'a décidé à tenir des élections prématurées. La raison seconde serait le désir du Gouvernement de corriger les erreurs du syndicalisme et de mater les leaders syndicaux. Le Premier Ministre s'est interrogé également sur la capacité du PQ de gouverner, à la lumière de l'échec du Quotidien LE JOUR et sur le refus du PQ de publier un budget du Québec indépendant. Le chef du PL a enfin vanté le projet de la Baie James, la Loi 22 et le bilan socio-économique excellent, alors que les faits démontrent la condition socio-économique lamentable de la province, ce qui ne serait peut-être pas étranger à la décision du PL de tenir des élections avant que la situation ne s'aggrave.

LE PQ: LE POUVOIR

Le thème de l'indépendance sera apparamment mis en veilleuse durant la prochaine campagne électorale. On n'insistera pas "sur des changements nécessaires", mais plutôt sur le "ça ne peut pas continuer comme ça". Le PQ reproche au PL la corruption du Gouvernement, la mal administration, la dégradation du climat social et les scandales. Selon le PQ, le PL se serait fait le complice de la pire offensive de centralisation et d'asservissement du Québec depuis le gouvernement Godbout. Le PL ferait également des chefs syndicaux des boucs émissaires des abus du syndicalisme.

AGRICULTURE ET INDUSTRIE

LE PÉTROLE AU CANADA

Pour comprendre la situation, il y a une première distinction fondamentale à faire: il ne faut pas penser que toutes les réserves disponibles pourront éventuellement être exploitées. En effet, même si nos connaissances de la géologie du sous-sol et certaines découvertes peuvent nous rendre optimistes, il n'en reste pas moins qu'un nombre considérable de facteurs peuvent venir retarder, quand ce n'est pas tout simplement compromettre, l'exploitation de nos ressources. La circonspection est donc de mise dans l'étude des divers scénarios possibles de mise en valeur surtout si l'on examine avec attention les obstacles qu'il faut surmonter avant même que les recherches ne commencent sérieusement.

À la base, deux facteurs économiques essentiels exercent une influence sur la situation des approvisionnements en pétrole. En effet, à quelle demande peut-on s'attendre au cours des vingt prochaines années et de quelles ressources disposera-t-on pour rencontrer cette demande?

Nos spécialistes estiment que les perspectives à moyen et à long terme de la consommation du pétrole au Canada peuvent varier énormément. La consommation quotidienne pourra passer d'environ 1.7 millions de barils par jour qu'elle est actuellement, à une consommation oscillant entre 2 et 3.7 millions de barils/jour en 1995. Evidemment, un certain nombre de facteurs pourront exercer une influence plus ou moins grande sur le niveau de cette consommation.

On peut supposer, par exemple, que notre dépendance à l'égard du pétrole serait substantiellement plus importante si la croissance économique était particulièrement forte ou si les quantités récupérables de gaz s'avéraient moindres que prévus dans les régions éloignées du Nord-Ouest du pays. De la même façon, toute réticence de la part de la population à endosser et participer aux mesures de conservation de l'énergie mises de l'avant par les gouvernements favoriserait l'accroissement de la demande et le même résultat serait atteint si l'augmentation des prix ne devait pas avoir l'effet de dissuasion escompté sur la consommation. Si l'on ajoute que la mise en valeur des autres sources d'énergie, telles le nucléaire et l'hydro-électricité, peut ne pas se situer au niveau escompté, on en arrive facilement à élaborer un scénario de très forte consommation.

Par contre, toute croissance économique qui serait particulièrement lente aurait l'effet contraire, et il en irait de même si le prix et les mesures de conservation jouaient leur plein rôle dissuasif. Si, par ailleurs, les gouvernements décidaient de hâter le développement du nucléaire et le harnachement des ressources hydrauliques, le taux de croissance de la consommation de pétrole pourrait être infime.

Cette projection prend pour acquis que les besoins augmenteront à un rythme auquel on arrivera à écouler la production. Cette situation est imputable à la diminution des exportations de certains produits pétroliers et à l'augmentation des importations de brut, de mazout lourd. En 1976, la diminution des exportations est surtout attribuable à la fermeture de la raffinerie Shaheen à Come-by-Chance, Terre-Neuve. Dans les années à venir, les exportations diminueront au fur et à mesure que l'excédent de la capacité de raffinage que l'on connaît dans l'Est du pays sera absorbée par l'augmentation des importations qui sera imputable au fait que les raffineries voudront fonctionner de façon à faire face à la demande d'essence moteur, de distillats et d'autres combustibles légers.

Considérons maintenant les ressources dont le Canada dispose pour faire face à la demande, quelle qu'elle sera. La géologie du pays nous indique que l'on peut retrouver du pétrole dans les régions suivantes: le bassin sédimentaire du sud des provinces de l'Ouest; le delta du Mackenzie et la Mer de Beaufort; les îles de l'Arctique, le littoral atlantique.

Le Bassin sédimentaire du sud des provinces de l'Ouest

Dans le bassin sédimentaire du sud, il y a encore des réserves de pétrole brut classique et l'on calcule que la possibilité de production de brut et d'équivalents dans les réservoirs existants atteindrait environ 1,856,000 barils par jour en 1976. Il faut donc calculer qu'au cours des dix prochaines années, l'essentiel de la production canadienne continuera à émaner de cette région. Par contre l'avenir est moins rose. En effet, en 1985, cette production aura baissé à quelque 700,000 barils/jour et en 1995, 305,000 barils/jour.

Mais dans ce même bassin, il y a toutefois des possibilités pour la mise en valeur de réserves nouvelles. Il existe en effet certaines méthodes de récupération plus poussées qui permettent de récupérer en partie le pétrole laissé en place par les méthodes classiques. Bien qu'il n'y ait aucun obstacle théorique à l'utilisation de ces procédés, il faudra encore effectuer de nombreux tests pour en déterminer la rentabilité. De toute façon, il est peu probable que la récupération accrue devienne une activité importante et il est évident que cela dépendra dans une large mesure de la part qui échoiera au producteur.

Aux prix internationaux actuels et selon les règles existantes de partage du revenu, on pourrait

ajouter en 1095 une production de 50,000 barils/jour. En supprimant redevances et impôts, cette production pourrait atteindre 200,000 barils/jour.

Dans l'ensemble, on peut conclure que dans le bassin sédimen-

(suite page 23)

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Vers la découverte de la "brique ultime"

STOCKHOLM (d'après AFP) - L'Académie royale de sciences de Suède a décidé d'attribuer le prix Nobel de physique pour 1976 ($150,000) à part égale aux professeurs Burton Richter et Samuel C.C. Ting (Etats-Unis) pour leurs éminents travaux dans la découverte d'une particule élémentaire lourde de type nouveau.

Leurs découvertes ont été réalisées suite à deux séries d'expériences effectuées indépendamment l'une de l'autre sur les constituants les plus infimes de la matière qui composent le noyau des atomes.

Le professeur Ting et ses collaborateurs ont travaillé avec la machine à protons du Brookhaven National Laboratory tandis que l'équipe du professeur Richter utilisait les fameux anneaux de stockage du Stanford Linear Accelerator Center.

Dans le premier cas, il s'agit d'un des plus puissants accélérateurs de particules au monde à opérer en ligne droite, qui a pour fonction de produire des "bombardements" de particules par d'autres.

Quant aux anneaux de stockage, il s'agit d'accélérateurs qui mettent en mouvement des séries de particules en sens inverse les unes par rapport aux autres dans le but de provoquer des rencontres à de très hautes vitesses.

VERS LA "BRIQUE ULTIME"

Dans les deux cas on obtient des fractions des particules qui, comme dans le cas des deux expériences dont il est question, révèlent l'existence de nouvelles composantes élémentaires, ou sous-particules. À la limite de ces recherches les savants espèrent en arriver ainsi à découvrir la "brique ultime" de la matière, ce corpuscule hypothétique dont les seuls états, combinaisons et liaisons, positions ou mouvements divers formeraient toutes les sous-particules, les atomes, les molécules et par conséquent la matière.

"PSI" OU "J"

Les professeurs Richter et Ting ont découvert en 1974, presque simultanément, l'existence d'une nouvelle particule lourde, que le premier appela "Psi" et son confrère "J".

Les résultats de leurs expériences devaient être confirmés par d'autres chercheurs peu de temps après dans des centres de recherches d'Italie et d'Allemagne.

Depuis ce temps la particule "Psi" ou "J" a donné naissance à une véritable famille d'individus présentant des caractéristiques similaires.

Auparavant les particules élémentaires pouvaient être classées en deux grandes familles, celle des hadrons et celle des leptons, moins importante. Dans ce monde étranger de centaines de particules, un des éléments de base semblait être le "quark", que personne n'avait jamais "vu", mais dont l'existenre cadrait bien avec un des modèles des physiciens.

Mais si ce modèle permit effectivement de découvrir de nouvelles particules, il ne devint vraiment satisfaisant aux physiciens qu'à partir du moment où ils purent introduire dans ce modèle une nouvelle propriété des particules qualifiée de "charme". Et au lieu d'avoir seulement trois quarks, avec leurs anti-quarks, comme éléments de base entrant dans toutes les combinaisons, les physiciens ajoutèrent le "quark charme". Les nouvelles particules lourdes découvertes par Richter et Ting seraient constituées d'un quark charme lié à son anti-quark.

Ainsi, si on n'a jamais pu enregistrer l'existence effective d'un quark, on a désormais la particule qui en est formée, dont la durée de vie est une fraction de seconde qui, exprimée en décimales, a premier chiffre significatif au-delà du vingtième zéro après le point.

Un des mérites notamment du professeur Ting et de ses collaborateurs a été d'appliquer une méthode pour voir comment les "particules mères", mieux connues, donnent naissance à des "couples-filles" composées d'un électron et d'un positron (électron positif) ceci pour mieux identifier les particules produites. En mesurant, en quelque sorte, "les filles volant en avant" (dans les accélérateurs ou les anneaux de stockage) on peut calculer les caractéristiques de la particule-mère. La difficulté surmontée par le professeur Ting a été de trouver le moyen de trier un tout petit nombre de couples-filles parmi des millions de particules, ce qui équivaut, selon la formule de l'Académie de Stockholm, à entendre le chant d'une cigale auprès d'un jumbo-jet au décollage.

(LE DROIT - 19-10-1976)

Le commerce des icebergs

PARIS (AFP) - Non, ce n'est pas une fiction. Un bureau d'études français se propose de vendre à l'Arabie Saoudite des icebergs venus de l'Antarctique pour assurer une partie de ses besoins en eau douce.

Déjà, dans le passé, de petits icebergs ont été amenés depuis le Pôle jusqu'au Chili et au Pérou. Mais, cette fois, on se propose de travailler sur une autre échelle. Il s'agit en effet de remorquer, dans la phase expérimentale du projet, un bloc de glace de 100 millions de tonnes sur une distance de 7700 kilomètres.

L'iceberg ne va-t-il pas fondre avant son arrivée à bon port, d'autant que la durée du voyage, selon les conditions rencontrées en mer, peut varier entre six et douze mois? À grands renforts de chiffres et de graphiques, les auteurs du projet se sont attaché à démontrer le bien fondé de leurs idées. Et ils semblent bien être parvenus à convaincre, puisque récemment le prince Mohame-Al-Faisal, gouverneur de "la Saline Water Conversion Corporation de Jeddah, chargée d'assurer une partie des besoins en eau douce de l'Arabie Saoudite, déclarait: "Au stade où nous en sommes, il semble déjà tout à fait de l'intérêt de mon pays de rassembler l'information scientifique concernant une telle utilisation de la glace de l'Antartique."

Mais comment remorquer une masse de glace longue de 1500 m, large de 250 à 300 m et épaisse de 250 m dont une quarantaine au-dessus du niveau de la mer? Pas moins de cinq remorqueurs, de vingt mille chevaux chacun, seront nécessaires pour remuer cet iceberg, choisi avec précautions. Ne conviennent que ceux dit tabulaires provenant des plateaux glaciaires de l'Antartique parce qu'ils présentent une grande stabilité du fait de leur forme et ne risquent pas de basculer à tout moment.

Au-delà des difficultés posées par le remorquage, la reconnaissance et le choix de l'iceberg, se pose le problème de sa fonte au cours du voyage. Jamais en effet les marins n'ont rencontré d'icebergs au delà de 40 degrés de latitude. Ils fondent avant. Aussi, a-t-il fallu envisager des moyens de protection qui permettraient de contrôler cette fusion pendant les quelques mois du transport.

Il est prévu pour éviter toute fonte prématurée d'envelopper l'iceberg dans une jupe de plastique protecteur d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Non pas, comme on pourrait le penser, pour le soustraire à l'action du soleil, mais pour éviter que les vagues et les courants viennent lécher ses parois, ce qui de l'avis des spécialistes est la cause majeure de la fonte des icebergs.

Pour cette raison d'ailleurs, le voyage ne pourra s'effectuer qu'à un train de sénateur: à peine un noeud. Au-dessus de cette vitesse apparaissent en effet dans l'eau des tourbillons qui "useraient" prématurément l'iceberg, risquant de le briser en deux. Huit jours seront nécessaires au convoi pour qu'il atteigne sa vitesse de croisière.

(suite page 23)

CALGARY

Céline St-Arnaud

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA SFCC

L'élection du président de la S.F.C.C. eut lieu le 19 octobre dernier lors de l'assemblée du bureau de direction. M. Jean Durant, calgarien bien connu de tous, fut élu président de la société.

M. Durant, natif de France, émigra au Canada en 1951. Il s'établit alors à Calgary où il fut un des promoteurs du Club français et de la Société Franco-canadienne. Il travailla au rapprochement de la Société et de l'ACFA. Successivement secrétaire, président et directeur de la Société, il s'intéressa principalement aux questions d'éducation et de la jeunesse. En novembre 1974, il accepta la responsabilité de secrétaire général de l'ACFA.

Pendant près de 15 ans, il assuma la position de directeur administratif dans plusieurs sociétés affiliées à l'industrie du bâtiment et de l'urbanisme. Maintenant, il occupe le poste de directeur commercial pour la compagnie de construction de Vries.

Au nom de la S.F.C.C. nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

À cette même assemblée du 19 octobre, on a également élu les personnes suivantes: M. Ovide Gagnon, premier vice-président et aussi directeur du comité de la Villa Franco; Depuis plusieurs années, M. Gagnon fut le directeur actif du comité social dont les organisations furent appréciées de tous. M. Gabriel Boucher, deuxième vice-président. M. Boucher n'est entré dans les rangs de la société que l'année dernière comme directeur du comité de recrutement. Il occupera le même poste cette année. Mme Françoise Brigliadori, membre très actif de la société, a été élue secrétaire; elle est également directrice du comité culturel. M. Michel Cloutier, président sortant de charge,

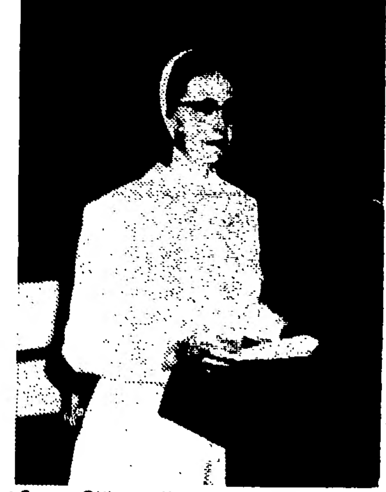

Mme F. Brigliadori et M. Jean Durant, président de la SFCC

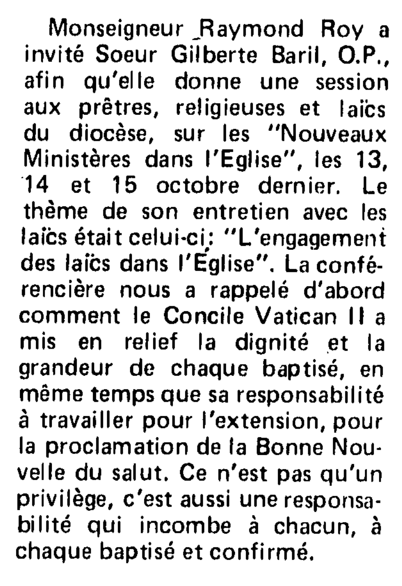
a été élu trésorier, poste qu'il occupait avant d'être élu président de la S.F.C.C. l'année dernière. M. Lucien Auclair demeure toujours le directeur du comité de bingo. Mme Estelle Paradis est directrice du comité Franco-Information, poste qu'elle occupe depuis deux années consécutives. Mme Paradis fut très active lors de l'élaboration et la construction du premier char allégorique de la société, à l'occasion de la parade du Stampede de Calgary. M. Paul Larocque, est directeur du comité jeunesse; il a accompli un beau travail lors du camp d'été au Parc Beauchemin. M. Robert Leblond est responsable du comité de publicité qui a pour but de promouvoir les activités, l'existence et les raisons d'être de la S.F.C.C. Il a été l'organisateur du projet du premier char allégorique présenté à la parade du Stampede. M. Maurice Deslauriers prendra la charge du comité spécial, un comité qui demande beaucoup de travail; l'année dernière M. Deslauriers faisait partie de ce même comité. M. Albert Durant s'occupera du comité du Parc Beauchemin; il fait ses débuts au comité de direction. M. Ange-Emile l'Abbé, directeur au comité des sports depuis quelques années, accomplit un travail magnifique et il ne manque jamais une occasion pour promouvoir le français dans toutes ses activités sportives. M. Jean durant, en plus d'être président, a accepté d'être directeur du comité de l'A.C.F.A. Sous peu nous connaîtrons le nouveau directeur du Comité d'éducation.

Le nouveau président, M. Durant, a apporté une recommandation pour l'année en cours: "plus d'emphase sur le français dans toutes les activités organisées par la société". Oublions notre trop grande politesse envers l'anglophone! Aux organisations de la S.F.C.C., on doit parler français. Francophonie d'abord! "

ST-PAUL

Sr. Gilberte Baril partage avec nous les thèmes des nouveaux ministères dans l'Eglise


Soeur Gilberte Baril



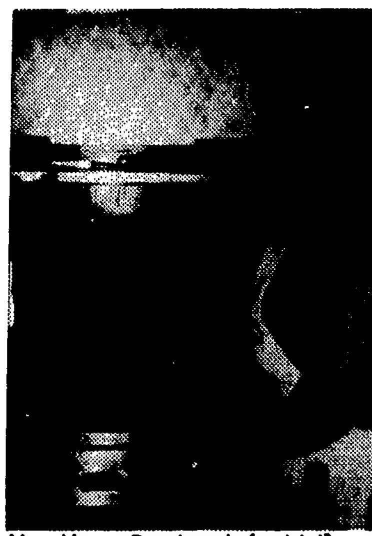
Monseigneur Raymond Roy a invité Soeur Gilberte Baril, O.P., afin qu'elle donne une session aux prêtres, religieuses et laïcs du diocèse, sur les "Nouveaux Ministères dans l'Eglise", les 13, 14 et 15 octobre dernier. Le thème de son entretien avec les laïcs était celui-ci: "L'engagement des laïcs dans l'Église". La conférencière nous a rappelé d'abord comment le Concile Vatican II a mis en relief la dignité et la grandeur de chaque baptisé, en même temps que sa responsabilité à travailler pour l'extension, pour la proclamation de la Bonne Nouvelle du salut. Ce n'est pas qu'un privilège, c'est aussi une responsabilité qui incombe à chacun, à chaque baptisé et confirmé.

Au cours de sa conférence, Soeur Baril a demandé les questions suivantes: "Comment savoir quel doit être le rôle particulier de chacun? "; "Est-ce qu'on peut faire quelque chose qui nous revienne en propre, ou nous faut-il laisser évêques et prêtres tout faire, acceptant de temps à autre un petit travail? " Tout en respectant la hiérarchie des ministères ordonnés, une infinité de services doivent être assumés par les chrétiens selon les dons qu'ils ont reçus de Dieu. Des domaines comme l'aide aux drogués et alcooliques, l'aide aux divorcés ou séparés qui ont de la difficulté à se situer tant dans la société civile que religieuse, en un mot l'aide caritative à nos frères humains doit être prise en mains par des laïcs qui se sentent appelés à le faire et qui sont acceptés par leur communauté chrétienne. Car ce n'est pas qu'un service personnel, c'est une oeuvre d'Église qui doit être reconnue et assumée par la communauté - paroissiale ou diocésaine selon les cas. Il faut s'engager, oui, et de façon très concrète dans notre Église locale. Mais il faut le faire aussi de façon très prudente. Tout en ayant confiance en notre valeur baptismale, notre rôle de fils de Dieu, il nous faut scruter quels sont nos dons particuliers et quelles sont les nécessités de notre entourage. Et la seule façon de faire cela, c'est en priant humblement le Seigneur de nous éclairer, de nous donner la force d'aller de l'avant. La force et le courage d'être de vrais témoins de Jésus-Christ. Tous nous ne formons qu'un seul corps, l'Eglise du Christ; tous nous sommes unis les uns aux autres. Et personnellement, Dieu nous appelle à épanouir les dons qu'Il a déposés en nous en nous créant et en nous faisant ses enfants. Tels que nous sommes, Il nous aime; tels que nous sommes, Il a besoin de nous pour continuer l'oeuvre du Christ sur la terre.

Après une brève période de questions, Soeur Gilberte Baril nous a quitté, heureuse d'avoir pu partager avec ses frères et soeurs du diocèse, le fruit de ses recherches sur le mystère de l'Église.

Soeur Gilberte Baril, O.P., est de la congrégation des Dominicaines Missionnaires Adoratrices dont la maison-mère est à Beauport, en banlieue de Québec. Originaire d'Edmonton (fille de Gérard Baril), Soeur Gilberte poursuit présentement des études de doctorat à la Faculté de Théologie de l'Université Laval et, en même temps, elle donne des cours d'histoire de l'Église à la même faculté.

Déjeuner francophone


Mme Yvette Despins, chef-cuisinière

Un succulent déjeuner fut servi récemment après la messe de 10h.30 à la paroisse française. Le menu fut changé cette fois-ci, les gauffres et les saucisses ont remplacé les crêpes et le jambon mais tout fut servi avec du sirop comme d'habitude. Ces déjeuners sont toujours bien appréciés, il semblerait même que l'assistance à cette messe soit plus nombreuse qu'à d'autres. Et après, il est très plaisant d'avoir la chance de discuter en français, les derniers événements de la semaine.

Parmi l'assistance qui fut nombreuse, on remarquait M. Jean Durant, le nouveau président de la S.F.C.C. et aussi plusieurs directeurs.

Merci aux dames Ste-Famille qui sont les organisatrices de ces déjeuners, et aussi à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE CALGARY

Le vendredi 22 octobre dernier, l'Alliance Française recevait M. Las Vergnas, agrégé de Lettres, professeur à la Sorbonne, venu faire une conférence au Collège Mt-Royal de Calgary sur le thème: "Simone de Beauvoir et les mouvements de libération de la femme".

Sur ce thème d'actualité, M. Vergnas prononça une éblouissante conférence, vrai régal pour une oreille francophone où l'humour le disputait à l'érudition. Le conférencier montra que les mouvements de libération de la femme à travers le monde se réclament de l'oeuvre de Simone de Beauvoir. L'art du conférencier fut de rendre son sujet accessible à tous, de manière vivante et sans préjugé, tout en maintenant une superbe qualité littéraire.

Charles Bizard

Le Franco-Albertain

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction: Francine Gagné
Abonnements: Francine Gagné
Publicité: Gaëtan Tremblay
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Sun ColorPress Ltd.

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

RIVIÈRE-LA-PAIX

Marie-Paule Boulet

ÉCHOS DE L'HOTEL DE VILLE DE FALHER

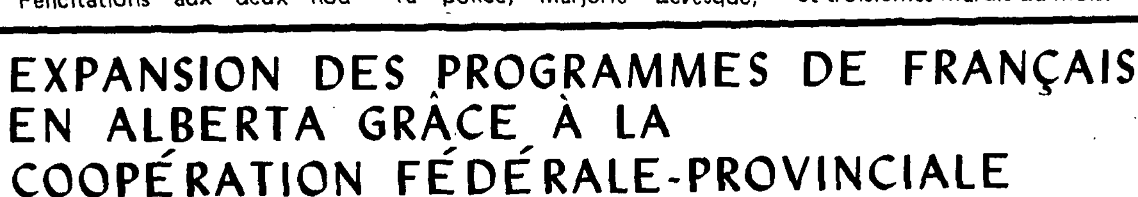
Le programme d'égoût a été approuvé en deuxième et troisième lectures et devra maintenant être ratifié par les autorités provinciales.

Dès l'an prochain, il n'y aura plus d'escompte sur les taxes; une pénalité de 6 pour cent sera toutefois ajoutée sur toutes taxes non payées 30 jours après la date de l'"avis de Taxes".

Suite à de longues délibérations, le conseil a fixé le prix du pied courant pour les nouveaux lots dans le "Bloc X' à $138.00 du pied - ceci inclut les bords de trottoirs, caniveaux, service d'eau, trottoirs et rues gravelées.

Félicitations aux deux nouveaux conseillers élus: Mme Marjorie Lévesque et M. Dale Florence. Le conseil du village se compose comme suit: M. Gérard Maisonneuve, maire; M. Fred Walker, maire suppléant; M. Noël Maure, administrateur; M. Roger Laflamme, assistant administrateur; M. John Doucette, responsable des travaux publics; M. Maurice Fréchette, responsable des services d'eau et d'égoûts; M. Dale Florence, responsable des services de gaz et d'électricité; M. Victor Tardif, responsable des services de loisirs locaux; M Fred Walker, responsable des services de loisirs régionaux; M. Noël Maure, responsable des services de désastres de l'Alberta; M. Gérard Maisonneuve, commissaire en charge de la police; Marjorie Lévesque, commissaire en charge de l'éducation; représentant de l'ACFA et du département des pompiers, M. Victor Tardif; représentant du village à la "Planning Commission", M. Gérard Maisonneuve; suppléant au représentant de la "Planning Commission", M. Noël Maure; Daniel Gagnon, représentant de la Commission des produits chimiques; Assistance sociale: Noël Maure; M. Roger Laflamme, inspecteur des licences et inspecteur des maisons; Inspecteur des travaux de plomberie - Alberta Manpower & neighbor; représentant au "Hospital district board", M. Gérard Hachey; représentant de la Heart River Foundation, M. Maurice Frechette; représentant du comité de la Bourse Turenne et représentant au comité de la bibliothèque municipale, M. Fred Walker; représentante au "Preventive Social Service", Marjorie Levesque; représentant au comité de l'aéroport régionale, M. Gérard Paradis, suppléant - M. Jos Rodier; communication et information, M. Gérard Maisonneuve; développement industriel et planification d'habitations, M. Dale Florence.

Les contribuables sont toujours bienvenus aux réunions régulières du mois (soit deux) - les premiers et troisièmes mardis du mois.



EXPANSION DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS EN ALBERTA GRÂCE À LA COOPÉRATION FÉDÉRALE-PROVINCIALE

OTTAWA - Les gouvernements de l'Alberta et du Canada se partageront les frais supplémentaires reliés à un projet d'enseignement dans la langue de la minorité et de la langue seconde pour huit conseils scolaires de la région de Saint-Paul-Bonnyville. C'est ce qu'a récemment annoncé le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts.

La contribution fédérale, versée dans le cadre du Programme fédéral-provincial d'expansion du bilinguisme en éducation, couvre 50 pour cent des frais supplémentaires liés à ce projet. La contribution n'excédera pas $67,050 durant l'année financière 1976-77. L'autre montant de $67,050 sera constitué par les contributions conjuguées des huit conseils scolaires en cause.

Préparé par les conseils scolaires concernés et proposé par le Ministère de l'Education de l'Alberta, le projet comprend un programme d'études ainsi que l'achat de matériel didactique et des activités sur place dans le domaine linguistique et culturel. L'élaboration d'objectifs réalistes, d'une technique didactique et d'une procédure d'évaluation fera l'objet d'une attention spéciale.

Deux coordonnateurs linguistiques seront embauchés en vue de fournir une aide directe aux professeurs et aux élèves, tant pour le perfectionnement professionnel que pour les activités culturelles. On prévoit des visites inter-écoles, des voyages organisés et des échanges. Les activités du programme de français seront soigneusement évaluées à la lumière des lignes directrices émises par le Secrétariat d'Etat, et seront soumises à l'approbation du ministère de l'Éducation de l'Alberta.



ET LA RÉINCARNATION?

Depuis quelques années l'influence des religions et des cultures orientales s'est fait sentir dans notre pays. On y découvre des dimensions nouvelles et qu'il s'agisse de yoga ou de méditation transcendentale, des pensées de Confucius ou de l'acuponcture, de Zen ou de Karate, on ne cesse de s'étonner devant tant de richesses, de génie, de saisie de l'homme et de son fonctionnement. Tant de sagesse nous fait comprendre davantage la richesse et la variété extraordinaire qu'il y a dans l'homme, dans sa perception et son expression des réalités qu'il vit. L'occidental est invité à ouvrir large ses horizons et à se rendre compte qu'il y a bien des choses qu'il peut apprendre de ses frères d'ailleurs.

Un phénomène, cependant, me laisse songeur. C'est celui de la réincarnation. C'est un concept difficile et complexe, qui varie dans son interprétation selon les auteurs et les écoles de pensée. Il y a de mes amis et connaissances qui sont fascinés par l'explication du mystère de l'au-delà que la réincarnation suggère. Si l'on veut me permettre de simplifier à l'extrême l'explication de ce concept, je dirais qu'il s'agit d'une philosophie selon laquelle, l'homme, après sa mort reçoit la qualité de vie qu'il a mérité sur terre. S'il a été vertueux, son âme revivra dans un autre être humain plus parfait encore. S'il n'a pas été vertueux il aura une nouvelle chance de se perfectionner, mais probablement dans un être moins parfait, certains prétendent même que cette réincarnation peut se faire dans un animal quelconque. L'homme peut toujours se reprendre pour gagner un état de bonheur supérieur.

Ce n'est pas mal pensé, en ce sens qu'il s'y décèle une dimension de miséricorde qui n'est pas sans fasciner: "Pourquoi ne pas donner une autre chance à un malheureux qui a manqué son coup dans sa vie? " C'est sans doute une façon de voir qui rejoint un souci de pardon. On peut même penser que si l'homme avait été Dieu, dans sa bonté il aurait établi la réincarnation comme mode de salut.

Et Dieu qui est Dieu, qu'a-t-il établi, lui, comme mode salut? Aura-t-il démontré au moins autant de miséricorde, de bonté que l'homme à son meilleur?

Pour le chrétien la réincarnation ne fait pas de sens parce que pour lui le salut est donné gratuitement en Jésus Christ. Il n'a pas à le gagner ni à le mériter. Jamais il ne pourrait avec ses seules forces mériter la vie éternelle. Ca le dépasse complètement. Mais Jésus, parce qu'il est Fils de Dieu, a pu établir le pont entre nous et Dieu. "Je suis la porte." (Jean 10, 7). "Je suis le chemin, la vérité, la vie". (Jean 14,6).

Le chrétien n'a pas à "mériter" le salut, mais il doit le recevoir gratuitement de Dieu. Jésus a mérité pour nous. Nous avons à accueillir dans la foi, l'espérance et l'amour ce pardon total, cette vie nouvelle en Dieu, et vivre en conséquence, comme des sauvés.

Saint Paul dans son épitre aux Ephésiens explique cette théologie du salut lorsqu'il écrit au deuxième chapitre: "Mais Dieu qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ, - c'est par grâce que vous êtres sauvés! - avec lui Il nous a ressuscités et fait asseoir aux cieux dans le Christ Jésus... C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, moyennant la foi. Ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu...."

Je suis reconnaissant pour tout ce que les religions et cultures orientales peuvent m'apporter. Je suis heureux aussi de pouvoir leur apporter une grande vérité en échange, cette bonne nouvelle d'un salut gratuit d'un Dieu infiniment plus miséricordieux que tout ce que l'intelligence et le coeur humains ne peuvent concevoir. Et j'invite mes frères chrétiens à se réjouir sans cesse de cette bonne nouvelle.

Jacques Johnson, o.m.i.

SPECIALE ACFA

Francophones de l'Alberta, soyez au rendez-vous de CBXFT le 8 novembre prochain, lorsque votre émission d'information locale se fera l'écho des fêtes du cinquantenaire de l'ACFA.

A cette occasion, Ce Soir en Alberta sera prolongé de 30 minutes. "Ce soir en Alberta", lundi le 8 novembre, exceptionnellement, de 18h.30 à 19h.30: une heure d'information, dont la plus grande partie sera consacrée à l'A.C.F.A. qui célèbre cette année son 50e anniversaire.

Ce soir en Alberta

Cinq jours par semaine, à 18 heures 30, "Ce soir en Alberta" vous apporte l'information locale que vous attendez.

Tout y est: nouvelles, interviews, reportages, sports, météo.

L'équipe de CBXFT compte sur vous pour faire de "Ce soir en Alberta", une émission pour vous.

Dites-nous ce que vous faites; dites-nous ce qui vous intéresse. "Ce soir en Alberta" le diffusera aux quatre coins de la province. La salle des nouvelles de CBXFT attend vos suggestions et commentaires.

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 6 au 12 novembre 1976

Volume 10 numéro 46

Alexandre et le roi une nouvelle dramatique jeunesse
(article en page 7)

Aux Beaux Dimanches Claude Dubois et Michel Pagliaro

L'agriculture en Irlande à La Semaine verte

Variétés

Les Coqueluches
semaine du 8, 12 h 30

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
semaine du 8, 13 h 35

Une demi-heure de joie de vivre cinq fois la semaine

Directement du Complexe Desjardins à Montréal tous les jours de la semaine à midi trente, Guy Boucher et Gaston L'Heureux alias **les Coqueluches** accueillent leurs invités.

Le lundi 8 novembre, Guy et Gaston reçoivent un des plus grands noms de l'art lyrique du Québec, un des chanteurs dont la voix puissante et harmonieuse a contribué au succès des plus beaux opéras présentés chez nous autant qu'à l'étranger: le célèbre baryton Robert Savoie. Réal.: Michel Gaumont.

Le mardi 9, ils accueillent le fantaisiste-imitateur-musicien et comédien Jérôme Lemay; la jolie chanteuse Céline Lomez, la comédienne Mirielle Lachance et Louis-Marie Dansereau. Réalisation: Jean-Paul Leclerc.

Le mercredi 10, on verra aux **Coqueluches:** Chrystian Gauthier et Claude Souly. Réalisation: Monique Chayer.

Le jeudi 11, Jour du Souvenir, Guy et Gaston recevront deux artistes qui chantent chacun à sa façon leur pays d'origine: l'Acadienne Edith Butler et le Madelinot Jean-Guy Deraspe. Autre invitée: Suzanne Jacob, participante du 7e Festival de Spa, en 1970. Réalisation: Martin Gaudreau.

Le vendredi 12, Guy et Gaston présenteront le folkloriste Raoul Roy et la monologuiste-auteur-compositeur et fantaisiste Jacqueline Barrette. C'est une réalisation de Renault Gariépy.

Les Coqueluches



Robert Savoie



Jérôme Lemay



Céline Lomez



Edith Butler



Raoul Roy



Art, gastronomie, politique et médecine

Au programme de **Femme d'aujourd'hui** cette semaine, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 13 h 35: **le lundi 8 novembre,** un reportage d'Hélène Fecteau sur les Ateliers du Vieux-Longueuil où se retrouvent aujourd'hui plus de 25 artistes (sculpteurs, céramistes, peintres, chorégraphes, professeurs de piano, etc.) qui oeuvrent sous forme de coopérative. Animatrice: Aline Desjardins. Réalisation: Louis-Philippe Beaudoin.

Le mardi 9, l'émission parvient de Québec où l'animatrice Micheline Archambault parle d'un projet de Centraide appelé *Maternelle-maison.* Des mères de famille toujours assistées d'une jardinière d'enfants gardent à tour de rôle des petits d'âge prématernelle. Pour faire suite, une interview avec Micheline Rouzignon, agent d'information, et Danielle Thibault, documentaliste, toutes deux membres du Conseil du statut de la femme; elles nous parlent, à leur retour d'un voyage en France, de la femme et la politique au pays de nos ancêtres. Pour terminer l'émission, on rencontre un couple de comédiens québécois qui travaillent à Paris: Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay. Recherchiste: Colombe métivier. Réalisation: Jean-Pierre Ratté.

Le mercredi 10, Suzanne Leclerc, spécialiste en alimentation au ministère de l'Agriculture du Québec, parle de la coupe du porc. Madeleine Arbour, designer d'intérieur, présente sa chronique *Pour être bien chez soi;* aujourd'hui elle étudie «Un nouveau départ pour un couple d'âge mûr». Au programme également, la chronique de médecine préventive. Animatrice: Louise Arcand. Réalisation: Jeannette Tardif.

Au programme également, *Témoignages d'adolescentes.* Françoise Faucher interviewe Nathalie Saint-Jean, 16 ans, qui dit ce qu'elle pense de la vie qu'elle mène, de la liberté, de l'amitié, de la solitude, de la société en général et de ses projets d'avenir. Recherche: Nicole Gilbert-Champagne.

Le jeudi 11, Jour du Souvenir, **Femme d'aujourd'hui** présente sa chronique bi-mensuelle: *l'Expression corporelle,* animée par Michel Conte. Louise Arcand interviewe le chorégraphe et rencontre six femmes qui suivent au studio de Michel Conte des cours d'expression corporelle comme moyen de connaissance d'elles-mêmes. Pour compléter l'émission, France Nadeau interviewe le maître fourreur Léo Chevalier qui nous dit pourquoi la fourrure est plus chère à l'achat d'un manteau, par exemple. C'est une réalisation de Monique Renaud.

Le vendredi 12, France Nadeau initie les téléspectateurs de **Femme d'aujourd'hui** à la cuisine étrangère. Elle se rend dans un des restaurants grecs les plus réputés de Montréal où elle rencontre la gérante et le chef qui nous donnent la recette d'un délicieux plat grec: la moussaka. On verra ensuite, en studio, la journaliste-gastronome de La Presse, Françoise Kayler. On termine l'émission en musique avec le célèbre baryton Robert Savoie et son frère, le pianiste André-Sébastien Savoie. Robert Savoie chante *la Chanson à boire,* extraite de *Don Quichotte* de Maurice Ravel, et *Madamina,* de *Don Giovanni* de Mozart. André-Sébastien Savoie interprète une oeuvre d'André Mathieu dont il apprécie particulièrement les compositions pour piano. Animatrice: Louise Arcand. Réalisation: Claude Routhier.



Aline Desjardins



10h00 YOU HOU
«Le Toucher».

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache, Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Le Parapluie».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Le Régime», avec le Dr Jean-Paul Ostiguy. Base, quantité, choix, répartition et recettes.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
«Décoration»: les métiers, avec Jean-Louis Robillard.

11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●
Le comte Yoster veut éclaircir une affaire de drogue lors d'un festival «rock» à Montreux.

12h00 SKIPPY
«Le Récif d'or».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Chrystian Gauthier et Claude Souly. Réal.: Lise Chayer.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Suzanne Leclerc, spécialiste en alimentation au ministère de l'Agriculture du Québec, parle de la coupe du porc. — «Pour être bien chez soi», chronique de Madeleine Arbour, designer d'intérieur: un nouveau départ chez un couple d'âge mûr. — Médecine préventive» (4e). «Témoignages d'adolescentes»: Nathalie St-Jean, 16 ans. Est-elle heureuse de la vie qu'elle mène? La liberté que sa famille lui accorde. Ce qu'est pour elle l'amitié, la solitude, la société. Comment envisage-t-elle l'avenir? Interviewer: Françoise Faucher. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Le lieu de rencontre des personnes âgées. Invités: le Club 60, de Vanier dans la région d'Ottawa. Albert St-Jacques, ancien draveur, et M. Charron, ancien conducteur de trolley-bus, se rappellent leurs souvenirs. Film sur le Musée de guerre à Ottawa et entrevue avec un ancien combattant, M. Glen Gauthier, pour souligner l'armistice. Concours de danse. Animateur: Pierre Paquette. Recherches: Gilles Proulx, Monique Lalande, Daniel Simard et Lucie Lépine. Direction musicale: Cyrille Beaulieu. Réal.: Jean Letarte, André Simard et Gilles Derome.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Textes: Pierre Guénette. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Mireille Daoust, Hélène Loiselle, Gérard Poirier et Marielle Bernard. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin. Afin de donner une leçon de responsabilité à ses locataires, Dollard va travailler à l'extérieur. Etienne en subit les conséquences.

17h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Les Détectives». Nick et ses amis jouent aux détectives pour mettre un terme à une épidémie de vols de bateaux.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Voyages», avec Normand Cazelais, géographe. «Spectacles», avec Francine Grimaldi.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 DANIEL BOONE
«Le Faussaire».

20h00 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: France Castel, Anouk Simard, Luc Durand, Roger Lebel, Michel Forget, Daniel Gadouas, Léo Ilial et Véronique Béliveau. Clément Beaudoin, l'ex-mari de Geneviève, doit défendre une chanteuse qui poursuit l'agence où Geneviève travaille. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade.

21h00 HORS SÉRIE
Michel Strogoff. D'après l'oeuvre de Jules Verne. **(5e de 7).** Ivan Ogareff s'est mis en marche avec ses Tartares et ses prisonniers pour rejoindre Téofar dont il craint l'ambition dévorante. Strogoff est fait prisonnier.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Le coût de la vie dans les grandes villes canadiennes (2e de 3): l'habitation. — Les garanties sur les systèmes d'échappement. Rech.: Jean-Claude Labrecque. Documentaliste: Marie Lemieux. Réal.: Jean-Paul Plouffe.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLET D'UN PAYS
Une sélection de **Réseau-soleil.** D'Ottawa, M. Guy Métivier: les bienfaits du jogging. Mme Eléanor Milne et le métier de sculpteur. Entrevue avec deux pages travaillant au Sénat. Le métier de carillonneur, avec M. Emilien Allard. Entrevue avec un vieux travailleur d'écluses. Recherches et entrevues: Monic Lessard. Réal.: Denis Faulkner.

24h05 CINÉMA
La Chienne. Drame réalisé par Jean Renoir, avec Michel Simon, Janie Marèze, Georges Flament et Jean Gehret. Un employé mal marié et peintre amateur est l'amant d'une prostituée qui l'exploite. Un drame éclate et le souteneur de la fille est soupçonné (Fr. 31).

JEUDI
11 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Souris, c'est moi le chat».

9h30 LES ORALIENS
«En classe».

9h45 EN MOUVEMENT
«Cuisses». L'exercice et les os, avec l'âge. Avec Esther.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Le son «on». «Les bonbons sont bons».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Michel Rivard, Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Paule Tardif et Jacqueline Barrette. «Chapeau-chameau», «Futaie et les navets», «Un jour de pluie», «Brindille: promenade en ville», «Le Gâteau de sable» et «Les Carottes».

10h30 A COMMUNIQUER

10h45 LE JOUR DU SOUVENIR
Cérémonie du souvenir au Cénotaphe d'Ottawa, en hommage aux victimes des deux guerres mondiales. Reporter: Jean Groulx. Réal.: Gilles Thibault.

11h15 FILM

11h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
«Des reptiles du Ménam». La vie du peuple thaïlandais est liée à l'eau du Ménam. La température moyenne de la région est de 29 degrés Celsius. Dans les forêts tropicales environnantes, on rencontre quantité de reptiles. 30,000 personnes meurent annuellement en Asie à la suite de morsures de serpent.

12h00 PRINCE NOIR
«Les Orphelins».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Edith Butler, Jean-Guy Deraspe et Suzanne Jacob. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«L'expression corporelle», un moyen de connaissance de soi, avec Michel Conte. — France Nadeau interviewe Léo Chevalier: les manteaux de fourrure à prix modique et aussi plus dispendieux. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Monique Renaud.

14h30 CINÉMA ●
Les Barbouzes. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Mireille Darc et Bernard Blier. A la mort d'un trafiquant d'armes, les Services secrets français délèguent auprès de sa veuve un de leurs meilleurs agents pour tenter de récupérer les plans d'armes puissantes. Il reçoit l'ordre de séduire l'héritière (Fr. 64).

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
Avec Claude Gai, Monique Mercure, Gilles Renaud, Jacques Lavallée, Gilbert Sicotte, Jean-Pierre Chartrand, Rita Lafontaine, Claude Préfontaine, Pierre Lebeau, Francine Tougas et Jacques L'Heureux. Texte: Pierre Ducepe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 LES CORSAIRES
Aventures de Claude Barma. Avec Michel Le Royer, Jean Mauvais, Gabriel Gascon et Christian Delmas. «L'Or de Maracaï». Sachant qu'une cargaison d'or est gardée à Maracaï, l'Olonais dresse un plan pour s'en emparer. Comme il a besoin de Nicolas, il lui promet de lui remettre son bateau si l'opération réussit.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Les Restaurants», avec Diane Richer. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 VISAGES

19h30 LES GRANDS FILMS
Les Complices de la dernière chance. Drame réalisé par Richard Fleischer, avec George C. Scott, Tony Musante et Trish Van Devere. Un ancien chauffeur pour un gang de criminels vit dans un village de la côte portugaise. Il accepte de participer à l'évasion d'un gangster et de le conduire en France. Le gangster insiste pour que sa maîtresse soit aussi du voyage. Seraient-ils victimes d'un piège? (USA 71).

21h30 À COMMUNIQUER

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 BRIGADE SPÉCIALE
«La Bible du meurtrier». Londres est l'hôte d'un politicien sud-africain reconnu pour son racisme. La Brigade spéciale est consciente du risque d'attentat que constitue sa présence et lui assigne ses gardes du corps.

24h05 CINÉMA
Les Caïds. Drame réalisé par Robert Enrico, avec Serge Reggiani, Juliet Berto, Patrick Bouchitey, Jean Bouise et Michel Constantin. Un cascadeur sauve de la police un jeune homme qui vient d'abattre une maîtresse infidèle. Un ami cache le jeune homme chez sa soeur en province. Les deux hommes acceptent de se joindre à un vol de banque mais l'affaire tourne mal.

VENDREDI
12 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour de manivelle».

9h30 LES ORALIENS
«Picabo cuisinier».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Avec Gilbert Bouchard.

10h00 CLAK
«Plein-vide».

10h15 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis s'extériorisent».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«La Publicité trompeuse», avec M. André Boivin, du ministère de la Consommation. Les principaux amendements à la loi.

11h00 MON COIN DE PAYS, C'EST...
«Le Québec». La discipline de la ville de Québec, «berceau du fait français en Amérique» et de sa campagne aux abords de l'île d'Orléans. La Vieille Capitale est un port de mer à quelques minutes des Laurentides. Prod.: le Conseil des ministres de l'Education du Canada et la Société Radio-Canada.

11h30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER
«Le Mystère de la grotte». Soigné par Mme Douglas, Huch se remet de ses émotions. Il pourra accompagner Tom dans sa recherche du trésor. Par une entrée secrète, ils pénètrent dans la grotte et y découvrent l'or caché par Joe.

12h00 TOUMAÏ
«Le Témoin important».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Raoul Roy et Jacqueline Barrette. Réal.: Renault Gariépy.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«La Cuisine étrangère». France Nadeau se rend dans un restaurant grec pour nous faire apprécier, en compagnie de la gérante, du chef et des clients, la cuisine de ce pays. Recette: la moussaka. Françoise Kayler, journaliste à La Presse, nous donne son appréciation. — «Musiciens de chez nous»: Robert Savoie interprète «La Chanson à boire», extr. de «Don Quichotte» (Ravel), et «Madamina», extr. de «Don Giovanni» (Mozart). Son frère, le pianiste André-Sébastien Savoie, joue une oeuvre d'André Mathieu. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Claude Routhier.

14h30 CINÉMA ●
Charlie Chaplin: les Temps modernes. Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Paulette Godard et Chester Conglin. Charlot, victime du travail à la chaîne (USA 36).

16h00 BOBINO

16h30 PICOLO
Avec Paul Buissonneau. Réal.: Maurice Falardeau et Hélène Roberge. «La Pizza macaroni».

17h00 MADAME ET SON FANTÔME
«Le Bon Vieux Temps».

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LES PIERRAFEU
«Les Affreux». Une étrange famille emménage à côté des Caillou.

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«Le Raz de marée».

20h30 CONCERT POPULAIRE
A l'occasion de l'ouverture du poste français de télévision de Vancouver. Invités: Judith Forst, mezzo-soprano, et Gwen Hoebig, violoniste. Marche de Rackoczy, de «La Damnation de Faust» (Berlioz); «Una voce poco fa», du «Barbier de Séville» (Rossini); «Introduction et Rondo capriccioso» (Saint-Saëns); «Adieu forêts», de «Jeanne d'Arc» (Tchaïkovski); la «Valse de Musette», de «La Bohème» (Puccini); Prélude, «L'Aragonaise» et «Danse bohémienne», de «Carmen» (Bizet). Dir.: Jean Deslauriers. Présentation: Henri Bergeron. Réal.: Tony Gilbert.

21h30 SCÉNARIO
«Un jour, ils eurent l'idée de s'acheter une maison à la campagne», pièce de Claire Richard, avec Daniel Tremblay, Marthe Turgeon, Gisèle Dufour, J.-Léo Gagnon, Hubert Noël et Astride Noël (3e de 4). Jean invite un couple de voisins à venir passer la soirée chez lui. Pierrette est seule à les accueillir. Elle est découragée. Va-t-elle quitter Jean? Réal.: Jean Gaumont.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joël Le Bigot. Réal.: Thérèse Patry et Fernande Chouinard.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINÉMA
Auto stop girl. Comédie réalisée par Peter Hall, avec Rod Steiger, Claire Bloom et Judy Geeson. Un couple vit une existence terne en banlieue de Londres. Le mari laisse monter une auto-stoppeuse dans sa voiture. Il a une liaison avec cette femme qui le relance à son domicile (Brit. 69).

5,6,7 NOVEMBRE 1976 — CONGRÈS DE L'A.C.F.A.

VERS L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION EN ÉDUCATION POUR LES FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

PROBLÈMES
BESOINS
AMORCES DE SOLUTIONS

"Si seulement nous pouvions savoir exactement où nous en sommes et ce que nous voulons, il deviendrait relativement facile de juger de ce qui reste à faire et des moyens à prendre". Lincoln

DOCUMENT DE TRAVAIL

ÉTAT DE LA QUESTION

Au cours des cinquante années d'existence de l'Association canadienne-française de l'Alberta, beaucoup de choses ont changé.

On a d'abord assisté au phénomène d'urbanisation qui a modifié sensiblement le style de vie des Francophones. Entre 1926 et 1976, la concentration des francophones en ville est passée de 20 à 80 pour cent.

S'ensuivit l'arrivée de la télévision anglaise qui devait également avoir une influence déterminante sur la façon de vivre au foyer et sur le comportement des jeunes dans les communications.

Vinrent ensuite les transformations dans notre système d'éducation. La centralisation a fait disparaitre les petites écoles françaises et l'autobus a remplacé le pensionnat.

Ces facteurs, ajoutés à toutes les autres modifications qu'ils ont engendrées, n'étaient certes pas de nature à favoriser la survie et le développement du fait français en Alberta.

Mais l'adoption par le gouvernement fédéral de la Loi sur les langues officielles établissant le principe d'égalité pour les deux peuples fondateurs du Canada devait redonner espoir à la minorité francophone albertaine.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme devait reconnaitre qu'un tel principe entrainant comme conséquence logique pour le Canada que des écoles anglophones ou francophones selon le cas, soient mises à la disposition de la minorité.

"Ces écoles sont indispensables à l'épanouissement des deux langues et des deux cultures officielles". La Commission estime que les parents des deux groupes devraient avoir le droit de faire instruire leurs enfants dans leur propre langue.

Les arguments en faveur d'écoles pour la minorité linguistique ont été énoncés dans la perspective globale de l'intérêt de tout le Canada, mais ils s'appliquent aussi pertinemment à chacune des régions. Chaque province est partie de l'union fédérative et chacun de ses habitants est citoyen canadien. Pour que ce pays se développe d'après le principe d'égalité chaque province et chaque citoyen doivent accepter les conséquences de ce principe".

Compte tenu de tous les facteurs qui jouent en faveur de l'assimilation des Francophones en Alberta (entre 1951 et 1971, le taux d'assimilation a atteint plus de 10 pour cent chaque année); compte tenu de l'existence d'une loi qui fait du français et de l'anglais les deux langues officielles au pays; compte tenu enfin de l'importance de l'école dans le développement des Francophones, l'A.C.F.A. a cru bon de revenir aux sources et de procéder à une consultation systématique à travers la province.

Une étape préliminaire, qui a consisté en une consultation limitée à des groupes d'enseignants à travers la province, nous a conduit à la préparation de trois mini-congrès qui ont eu lieu à Edmonton, le 26 septembre, à Bonnyville, le 7 octobre, et à Falher, le 17 octobre.

Ces mini-congrès avaient pour objectifs:

1 - d'identifier les problèmes et les besoins dans le développement du bilinguisme en éducation en Alberta;

2 - d'identifier les problèmes en éducation et les besoins des Francophones dans leur région respective;

3 - de sensibiliser les divers milieux aux problèmes et besoins qui leur sont propres;

4 - de permettre aux personnes impliquées (parents, étudiants, enseignants et administrateurs scolaires) de se rencontrer et d'échanger.

Nous nous acheminons maintenant vers la deuxième grande étape, soit le Congrès du 50ème anniversaire.

Le congrès vise les objectifs suivants:

1 - identifier les moyens propres à assurer le développement du bilinguisme en éducation en Alberta;

2 - rechercher les solutions aux problèmes soulevés lors des mini-congrès;

3 - permettre aux personnes impliquées (parents, étudiants, enseignants et administrateurs scolaires) de se rencontrer et d'échanger.

Mais le but principal du congrès est d'élaborer un plan d'action en éducation pour les Francophones de l'Alberta, plan qui établira les priorités à l'échelle provinciale et, éventuellement, au niveau régional.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Vendredi avant-midi, le 5 novembre, après l'inscription, il y aura présentation d'un film qui fait la synthèse des problèmes soulevés lors des mini-congrès et qui fait état de besoins et amorces de solutions identifiés par les groupes ou des individus.

Les congressistes seront ensuite répartis en ateliers homogènes (v.g. groupes de parents ensemble, d'enseignants ensemble, etc.) et examineront durant l'après-midi les solutions qu'ils envisagent.

Samedi matin, les congressistes seront répartis dans des ateliers mixtes (comprenant administrateurs, étudiants, parents et enseignants). Ils confronteront alors les divers points de vue exprimés.

Les solutions identifiées dans ces ateliers seront transmises au Comité du Plan qui verra à en faire une présentation ordonnée à la plénière de l'après-midi.

L'assemblée générale du samedi après-midi sera donc extrêmement importante puisqu'on y discutera des diverses propositions et qu'on adoptera le Plan d'action.

BESOINS ET AMORCES DE SOLUTIONS IDENTIFIES

LORS DU MINI-CONGRES D'EDMONTON

– Un Service d'Education française au Ministère de l'Education de l'Alberta

– La définition d'une politique à long terme et la réorganisation des fonds fédéraux pour que la distribution se fasse plus équitablement.

– La reconnaissance par le Gouvernement de l'Alberta des deux langues officielles.

– L'école unilingue française.

– Plus de français dans l'école: créer une ambiance française.

– Un Centre communautaire francophone récréatif et culturel.

– La formation d'un noyau de jeunes gens enthousiastes qui redonneraient fierté et dignité à tous ceux qui n'osent parler leur langue.

– Une campagne de sensibilisation des parents.

– Des programmes bien coordonnés.

– Immersion d'enseignants et d'étudiants en milieu français.

– Rencontres pour les professeurs sur les plans professionnel, social, local, provincial, national.

– Faire l'inventaire des ressources humaines en Alberta.

– Le règlement du problème de certification pour les enseignants provenant d'autres provinces.

– L'engagement par les commissions scolaires de suppléants, de secrétaires et de concierges bilingues.

– La coordination des ressources, au Ministère plus particulièrement.

– L'embauche d'animateurs culturels pour les jeunes.

BESOINS ET AMORCES DES SOLUTIONS IDENTIFIES

LORS DU MINI-CONGRES DE BONNYVILLE ST-PAUL

– l'école unilingue française "la réponse à une génération future bilingue".

- Plus de français dans les écoles

– Une école secondaire française pour la province

Pour les étudiants:

– une meilleure connaissance du fait français au Canada et son histoire

– plus d'heures d'enseignement en français

– voyager et prendre contact avec le Québec

– activités sociales en français

Pour les Parents

– une plus grande présence de l'A.C.F.A.

– plus de solidarité

– des activités françaises

– formation et information

Pour les administrateurs

– prendre le temps de définir les objectifs et d'établir les priorités

– créer une atmosphère française au niveau de l'administration

– mieux informer les parents

Pour les enseignants

– un matériel scolaire adéquat et du recyclage

– qu'ils s'impliquent davantage et établissent des relations humaines avec les étudiants.

EDMONTON

	ENSEIGNANTS	PARENTS	ADMINISTRATEURS	ETUDIANTS
ENSEIGNANTS	– tâche très lourde – pression psychologique très forte – mauvais choix de professeurs – manque de support – isolement – manque de recyclage ou recyclage mal organisé – manque d'informations au sujet des bourses disponibles pour le perfectionnement	– plusieurs n'acceptent plus la responsabilité d'enseigner la langue maternelle à la maison – les parents craignent encore que si les élèves prennent trop de cours en français, ils ne connaîtront pas bien l'anglais – nécessité de cours de perfectionnement – les parents anglophones ont des aspirations qui ne sont pas celles des parents francophones	– ont tendance à satisfaire ceux qui crient le plus fort – pas de planification à long terme – politiques à courte vue – commissaires pas toujours sensibles aux besoins de la minorité – mauvaise distribution des fonds fédéraux pour l'éducation bilingue – commissaire n'ont souvent aucune idée de ce qu'est une classe bilingue	– trouver des moyens d'immersion en français pour les étudiants – le nombre d'élèves dans les classes bilingues est souvent plus élevé que dans les classes unilingues anglaises – il leur manque un centre culturel pour qu'ils se rencontrent
PARENTS	– manque de qualifications en français – manque de textes – il y en a qui sont bien formés mais qui ne sont pas convaincus – il y en a qui sont convaincus mais qui ne sont pas bien formés – les suppléants sont rarement bilingues	– manque de conviction – manque de fierté – manque de courage – se laissent endormir – manque de vigilance – manque d'efforts – les parents ont démissionné – renonciation honteuse	– l'administration ne fait pas assez d'efforts pour recruter des professeurs francophones pour les écoles bilingues – la direction des écoles bilingues devrait être bilingue ou francophone – les secretaires et les concierges devraient être bilingues – transport scolaire inadéquat	– Il y en a qui vont prendre le français pour gagner plus d'argent; il y en a qui ne le prendront pas pour en gagner encore plus – urgence d'animateurs culturels pour les jeunes – la télévision est arrivé trop tard pour les jeunes qui étaient déjà à l'école
ADMINISTRATEURS	– groupe formidable – il faudrait trouver des façons de les ressourcer dans un milieu complètement français – il faudrait faire de l'animation culturelle auprès des professeurs – la préparation des professeurs est insuffisante – problème de certification des enseignants de l'extérieur de l'Alberta	– négligent la culture et le développement intellectuel	– les commissaires doivent accepter une grande part des responsabilités dans la faillite ou la réussite d'un programme d'éducation bilingue – manque de perspective à long terme – manque de matériaux, de ressources humaines, de programmes bien coordonnés	– Ils sont plus à l'aise lorsqu'ils parlent anglais – ils parlent anglais entre eux – il faudrait à l'école des jeux éducatifs français
 ETUDIANTS	– manque de motivation à créer une ambiance française à l'école – ils sont souvent les premiers à parler anglais hors de l'école – manque de français dans les activités para-scolaires – ils doivent encourager la culture – manque de professeurs compétents en français oral – manque de fierté de la langue et de la culture	– hommage aux parents qui ont développé une motivation et une fierté de leur culture au foyer – certains parents négligent de transmettre la culture et la fierté à leurs enfants – les parents se fient trop à la télé, la radio, le théâtre, l'école et négligent de communiquer fréquemment en français au foyer	– le système produit des finissants qui ne sont pas de vrais bilingues: ce sont des "bilingues académiques" – manque de choix et de disponibilité de professeurs compétents – manque de connaissance et de compétence pour l'embauche des professeurs – manque de connaissance sur le milieu et les besoins des étudiants – manque de collaboration et de coopération quant à l'organisation des activités socio-culturelles – développer des relations entre étudiants et administrateurs	– n'ont pas le goût de parler français · causes: gêne, paresse, socialisation – le français est associé au travail; l'anglais au divertissement et aux activités amusantes – hors les cours, ceux qui parlent le français sont considéréscomme "queers" – manque de motivation

BONNYVILLE - ST-PAUL

	ENSEIGNANTS	PARENTS	ADMINISTRATEURS	ETUDIANTS
ENSEIGNANTS	– pénurie de professeurs francophones convaincus – insuffisance d'heures d'enseignement en français – le cours de français n'est pas obligatoire – le 50-50 est inexistant – ne donnent pas l'exemple	– les comités de parents n'ont aucune valeur – ne voient pas à leurs affaires – pas assez conscients de leur force commune – ils demandent à l'école ce qu'ils ne peuvent pas faire chez eux – ne donnent pas l'exemple – manque de fierté – ne supportent pas les candidats francophones aux élections.	– les commissaires ne font pas assez d'effort pour recruter des professeurs francophones – il n'y a pas assez de commissaires francophones – l'administration de l'école se fait en anglais	– manque d'activités para-scolaires en français – enfants élevés avec la télé anglaise – les affaires se font en anglais – pas fiers de leur langue – pas assez de débouchés sur le marché du travail – peur de s'identifier comme Canadiens-français – leurs amis sont de langue anglaise
PARENTS	– manque de formation en français – manque de communications avec les parents – manque de matériel – pas suffisamment impliqués hors de l'école – ne tiennent pas suffisamment à communiquer	– pas très convaincus – manque d'information – mariages mixtes – manque d'efforts – manque de leadership, de motivation, de formation – manque de solidarité – manque d'identité – apathie, loi du moindre effort – ne prennent pas le temps d'écouter les jeunes. – ne savent pas tellement le français	– sont devenus des hommes d'affaires – ne s'occupent pas des demandes des parents – mélange de niveaux de compréhension de la langue dans les écoles – pas de commissaires locaux pour les petites écoles – devraient encourager les jeunes professeurs bilingues plutôt que de les rebuter.	– plus ils ont du français, plus ils l'aiment – au lieu de centraliser les élèves, il vaudrait mieux amener les ressources vers les élèves – la jeunesse ne participe pas – ils ont trop de choix – trouver une façon de les récréer en français – ne voient pas l'utilité du français
ADMINISTRATEURS	– manque de professeurs convaincus et compétents – problème de communications – difficultés à créer une ambiance française – devraient participer davantage – besoin de recyclage	– éprouvent des difficultés à faire parler leurs enfants en français – manque d'intérêt – manque de représentation – nécessité d'augmenter leur participation	– l'école bilingue est un échec: elle ne produit pas de bilingues – manque de leadership – manque d'initiatives – ne définissent pas les objectifs – voulons-nous faire des bilingues ou des Francophones? – comment connaître l'expression de la volonté de la communauté?	– manque de fierté – manque de pratique – manque de conditionnement – ne veulent pas faire l'effort – vivent dans un milieu artificiel.
ETUDIANTS	– manque d'autorité – manque d'orientation – manque de compétence – ne créent pas chez l'étudiant le goût d'apprendre – pas assez consciencieux.	– ont perdu confiance en leurs enseignants et en nos écoles. – ne respectent plus les enseignants – devraient parler davantage le français au foyer	– on accorde facilement de l'argent pour les sports, mais difficilement pour les activités francophones – les membres anglophones des commissions scolaires ne créent pas une ambiance française dans l'administration	– manque de connaissances de sa propre histoire – manque de fierté et de conviction – difficile de changer de l'anglais au français (matières) – s'identifie trop au groupe majoritaire – complexe d'infériorité (vocabulaire pauvre en français) – cours de français du genre Mickey Mouse.

RIVIERE-LA-PAIX

	ENSEIGNANTS	PARENTS	ADMINISTRATEURS	ETUDIANTS
ENSEIGNANTS	– ne sentent pas l'appui des commissaires ni des parents – pénurie de professeurs – manque de qualifications – manque de directives en méthodologie; il devrait y avoir plus de directives de la part du Ministère. – besoin de recyclage – frustrés, ils s'engagent dans des écoles anglaises	– ils n'insistent pas pour que leurs enfants parlent le français – il faudrait leur faire connaitre les termes d'agriculture en français – ne se servent pas de leurs droits – devraient s'impliquer dans la formulation des programmes – manque de fierté	– "Où sont les commissaires cet après-midi? – grande difficulté à coordonner les programmes – difficulté à créer une atmosphère française avec un personnel en partie anglais – manque d'intérêt de la part des commissaires	– indifférents – ont peur de s'exprimer en français – ambiance anglaise plus attrayante
PARENTS	– non bilingue – manque de support des parents – problème de certification – manque de professionnalisme – la méthode utilisée semble incapable de montrer à lire et à écrire ni en français, ni en anglais – nécessité de recyclage – les professeurs bilingues devraient avoir de meilleurs salaires – peu de contact avec les parents – les professeurs sont attirés par les salaires plus alléchants de la ville	– manque de vie française au foyer – ont peur que leurs enfants ne sachent pas l'anglais – manque de motivation – manque de vocabulaire – manque d'identité – manque de fierté – "On n'est pas encore assez mal pris pour se réveiller" - manque d'idéal, attitude de laisser-faire, loi du moindre effort. – "On ne manque pas le français. On va le manquer, c'est lorsque les Anglais vont venir nous parler en français et nous, on ne le saura plus" – devraient assister aux réunions des commissions scolaires	– détérioration de l'école, pas seulement pour le français – nécessité d'un programme à long terme – manque de professionalisme – n'ont aucun souci de développer une identité française – ne favorisent pas le transport des élèves dans les écoles bilingues – manque de communications avec les parents – le système scolaire actuel ne fera jamais de bilingues	– ne réalisent pas la valeur du français – leur langue de communication: l'anglais – nécessité de "retraites" d'immersion – préfèrent la lecture anglaise – ont de la difficulté à comprendre le bon français – attitude négative face à la grammaire – n'ont pas de base en français – pensent en anglais
ETUDIANTS	– l'influence du maître n'est pas assez forte – trop de changements de professeurs – les maîtres devraient être bilingues	– la mentalité: infériorité face aux Anglais – devraient encourager davantage leurs enfants à lire et à parler français	– choix limité de cours de français – il est malheureux que la politique soit mêlée à la langue française – besoin: 100 pour cent d'enseignement en français à l'élémentaire	– on apprend le français pour obtenir des crédits, pas pour l'apprendre vraiment – mélange des deux langues avec le système actuel – ne peuvent distinguer entre la culture française et la culture anglaise – veulent garder leur langue et leur culture – immersion en milieu français nécessaire – la télévision française est arrivée trop tard pour les élèves qui étaient alors à l'école.

BESOINS ET AMORCES DE SOLUTIONS:

- **Sentiments partagés au sujet des écoles bilingues par rapport aux écoles unilingues françaises**
- **Nécessité de sensibiliser les parents**
- **Une participation plus active dans l'élection des commissaires**
- **Créer une ambiance française à l'école**
- **Voeu des étudiants: le réveil des parents**

LETTRES AU REDACTEUR

M. le Rédacteur,

Après avoir vécu trois années seulement en Alberta, je suis conscient d'avoir encore beaucoup à découvrir du travail accompli par l'Association Canadienne-Française de l'Alberta pendant ses cinquante ans d'existence.

Cependant l'histoire est là pour raconter le courage et la vaillance des pionniers canadiens-français tant au point de vue social, culturel que dans le domaine religieux. Forte de cet élan, l'Association canadienne-française de l'Alberta a pu s'appliquer à continuer dans les traces de ses pères.

Au nom de l'Archidiocèse d'Edmonton, je félicite cette méritante Association pour avoir su préserver son noble héritage et garder vivante la foi de ses ancêtres.

Puissent les canadiens-français garder à coeur de constituer une cellule dynamique pour le renouveau chrétien dans la province de l'Alberta.

Sincèrement,
J. N. MacNeil
Archevêque d'Edmonton

Chers(es) amis(es),

C'est au nom de tous les Franco-Colombiens et de leur Fédération que je viens m'associer à la joie des Franco-Albertains qui vont fêter le cinquantenaire de leur association provinciale.

Cinquante ans et si jeune! Comme pour les humains, une communauté ne vieillit toujours pas au rythme des années si elle sait conserver son dynamisme et la foi pour atteindre ses buts. Ceci est valable pour les Franco-Albertains et l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, l'A.C.F.A.

L'A.C.F.A. a toujours su conserver un "visage" jeune et dynamique et ses réalisations qui ont échelonné ses cinquante ans d'existence en sont les preuves. Grâce à l'ACFA, les Franco-albertains bénéficient d'institutions et d'une continuité dans le "leadership" que certaines provinces aimeraient bien avoir.

Pour nous, Franco-Colombiens, l'Alberta est plus qu'une province voisine. Elle est surtout pour nous une province soeur. Bien souvent, nous nous sommes tournés vers elle et vers l'ACFA pour recevoir des conseils, des encouragements et, parfois, échanger des expériences.

Nous ne pouvons que nous réjouir avec l'ACFA et lui souhaiter un Joyeux Cinquantenaire et tous nos voeux de continuité et de succès à venir. Que sa vitalité passée et présente continue pour le bien de sa communauté ainsi que pour tous les francophones de l'Ouest et du pays.

Bon Anniversaire et Joyeux Cinquante ans à l'ACFA. Que sa présence à côté de nous continue à grossir afin que nos liens d'amitié se resserrent à chaque année qui passe.

Nestor Therrien,
Président,
Fédération des Franco-Colombiens

JOHN ROBERTS AU CONGRÈS DE L'ACFA

Le Secrétaire d'Etat, l'Honorable John Roberts, sera le conférencier au banquet de l'A.C.F.A. samedi soir, le 6 novembre.

L'honorable Jean Chrétien a contremandé la rencontre qu'il devait avoir avec les Franco-albertains à cette occasion et c'est M. Roberts qui a été désigné par le gouvernement fédéral.

L'événement revêt d'autant plus d'importance qu'il s'agira du premier discours du nouveau Secrétaire d'Etat devant un auditoire francophone depuis sa nomination à ce poste.

Et étant donné que toute la question d'aide aux groupes minoritaires relève de la compétence du Secrétariat d'Etat, il sera intéressant de connaître les intentions du nouveau ministre ainsi que les orientations qu'il entend donner à son ministère.

LUNDI
8 novembre

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE

9h10 THE SUNRUNNERS
L'apprentissage de l'anglais. Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Fuite de Couac».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». La mesure de la santé. Participation de Chantal.

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Le vent s'en vient».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «La Corbeille des saisons».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Caudette Lambert. «La Commission des loyers», avec Me André Roy et Me Clermont Provencher.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Animatrice: Clémence Desrochers. «Jardinage»: culture de l'amaryllis, fleurs fraîches tout l'hiver, avec Jacques Gagnon. «Décoration»: fabrication. Réal.: Gary Plaxton. Prod.: Interimage.

11h30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN
10e: Voulant en connaître davantage sur le secret de l'au-delà entrevu, le Dr Moutier presse son patient de questions. Jacques se met à délirer. Congédiés, le Dr Moutier et Mlle Hélier s'empressent d'ébruiter l'affaire La Bossière. Les journalistes s'en emparent et l'un d'eux parvient à s'infiltrer à la Roseraie.

12h00 CHER ONCLE BILL
«Emily».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Daniel Hétu. Réal.: Michel Gaumont. Coord.: Marcel Brisson. Invité: Robert Savoie.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Les Ateliers du Vieux-Longueuil». Reportage effectué aux ateliers du Vieux-Longueuil, où sont regroupés dans un vieil édifice environ 25 artistes (sculpteurs, céramistes, peintres, architectes, professeurs de ballet-jazz, de piano). Georges Dor y a sa salle d'exposition. Rech. et entrevues: Hélène Fecteau. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

14h30 CINÉMA
La Banc de la désolation. Film réalisé par Claude Chabrol, avec Catherine Samie, Michel Duchaussoy et Francis Lax. Devant la perspective d'une rupture de mariage, une jeune fille offre à son fiancé de choisir entre le mariage, le tribunal ou la somme de 400 livres. La peur dicte à l'homme de choisir la troisième solution, quitte à hypothéquer le restant de sa vie (Fr.).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Début.
Alexandre, par un effet de magie, se retrouve dans le mystérieux univers des personnages du jeu d'échecs. Avec Antoine Durand, Yvan Canuel, Micheline Guérin, Luc Durand et Yves Létourneau. Textes: Michel Dumont. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco. «La Magie blanche».

17h00 ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heather Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Le Maillon le plus faible». Une série d'épreuves s'abat sur la petite colonie.

17h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. «Publications», avec Stéphanie Brunelle. «Faits divers», avec André Gagnon, journaliste. Direction musicale: en alternance, Pierre Leduc et Cyrille Beaulieu. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Nicole se croit enceinte. Christian et elle ne désirent pas d'enfant tout de suite. Réal.: Claude Routhier.

19h30 VIEILLIR ET VIVRE
«Montréal, Centre-sud»: un quartier ouvrier pauvre à comparer à la piupart des quartiers de Montréal. La Place Vermeil et le Centre communautaire Ste-Catherine d'Alexandrie assurent des services à domicile et sont des lieux de rencontres pour les vieux citoyens. Pour les services hospitaliers, plusieurs institutions existent mais il n'y a aucune coordination entre elles: c'est le dédoublement d'emploi. Invités: Louis Trudeau, dir. de la Place Vermeil; l'abbé Benjamin Tremblay, curé de Ste-Catherine d'Alexandrie; le docteur Pierre Pesant, hôpital St-Luc; Paul Deschênes, dir. général de l'hôpital St-Luc; Rolland Chaussé, du comité de direction de l'hôpital Jacques-Viger; Gisèle Besner, dir. intérimaire de l'hôpital Jacques-Viger, et Clément Morin, dir. du C.L.S.C., Centre-sud. Interview: Jean Ducharme. Réal.: Pierre Charlebois.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Janine Sutto, Louis Poirier et Anne Létourneau. Hervé et Charley font face à des motards. Odile va-t-elle se mêler au groupe? Réal.: René Verne.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Normand Gélinas, Véronique Le Flaguais, Marthe Nadeau, Louise Dufresne, Danielle Manseau et Jean-Pierre Bergeron. Julie et François se proposent une fin de semaine de camping. Réal.: Jean-Yves Laforce.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Filles de Joshua Cabe. Mélodrame réalisé par David Lowell Rich, avec Dan Dailey et K. Freeman. Pour occuper une terre qu'il avait jadis défrichée, un rancher doit y installer sa famille. Comme ses trois filles sont retenues par leurs obligations familiales, il engage, pour les remplacer, trois filles «de petite vertu». Le père de l'une d'elles est un meurtrier évadé qui rôde dans la région (USA 69).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Animateur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
«Le Prince Rakoczi». Au XVIIIe siècle, la Hongrie accepte mal la domination impériale et autrichienne. Une révolte éclate et un notable hongrois demande au prince Rakoczi d'en prendre la tête. Bien que d'origine hongroise, il refuse de trahir l'Empereur. Il accepte cependant d'envoyer une missive personnelle à Louis XIV, mais son message est saisi: c'était la trahison qu'attendaient les conseillers de l'Empereur... Avec Philippe March, Lajos Balsazsovitz, Virag Dory et Jacino Juhasz. Réal.: Karoly Mark.

24h05 CINÉMA
Bob le flambeur. Drame écrit et réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Roger Duchesne, Isabelle Corey et Daniel Cauchy. Bob est un ancien gangster qui vit à Montmartre, dominé par la passion du jeu. Un jour, il vient en aide à une adolescente qui est sur le point de se livrer à la prostitution. Il songe à réaliser un grand coup: l'effraction du coffre d'un casino (Fr. 56).

MARDI
9 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour l'élémentaire II. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. «Chiots et bottes de foin».

9h30 LES ORALIENS
«Tambour et trompette».

9h45 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». Le corps au travail. Participation d'Esther.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Le Château de cartes». «Trompe-l'oeil: le truc du lapin». «Tête-à-tête: la partie de pêche». «Brindille chante: Bulles de savon et bulles de son». «Panoplie et la roue» et «La Petite Fille perdue».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Lifting en esthétique», avec Mme Gisèle Deschamps.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
L'écologie, avec Léon Arsenault: la technique de conservation des plantes; fabrication d'un herbier. — Cuisine: les biscuits «frigidaires», avec Claudette Taillefer.

11h30 LES COUSINS DE LA CONSTANCE
La nouvelle du danger que court La Constance parvient au village. Les femmes se groupent autour du poste émetteur.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«La Dette d'honneur».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Jérôme Lemay, Céline Lomez, Mirielle Lachance et Louis-Marie Dansereau. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Maternelle-maison»: un projet de Centraide qui permet aux petits de pré-maternelle d'être gardés par une mère de famille différente chaque jour. — «La Femme et la politique en France». Micheline Bouziguon, agent d'information, et Danielle Thibault, documentaliste, du Conseil du statut de la femme. — Aude Nantais et Jean-Joseph Tremblay, un couple de comédiens québécois qui travaillent à Paris. Animatrice: Micheline Archambault. Rech.: Colombe Métivier. Réal.: Jean-Pierre Ratté.

14h30 CINÉMA ●
On est loin du soleil. Drame réalisé par Jacques Leduc, avec J. Léo Gagnon, Esther Auger et Marcel Sabourin. Un père, une mère, leur fille et leurs trois fils ont une vie quotidienne sans éclat. La fille, promise à une mort prochaine, explique son acceptation de son sort (Can. 70).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Nic et Pic au Japon».

17h00 NANNY
«Un prétendant pour Nanny». Le professeur Everett s'inquiète des attentions que porte le professeur Samuelson à Phoebe.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Théâtre», avec Raymond Bernatchez.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h03 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«La Forêt des merveilles». Un garde forestier invite les neveux de Donald le Canard, à visiter la Forêt des merveilles.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Gérard Paradis, Jean-Pierre Masson, Béatrice Picard, Rose Ouellette et Septimiu Sever. «Arthur découvre une photo de sa femme et de Charles-Henri prise il y a 20 ans. Réal.: Aimé Forget.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Toubabou (Lise Cousineau et Michel Seguin). Au programme: «Mon amour», «J'freak assez», «Attente», «Oasis», «On est là», «Flûte de bois» et «Marie-Madeleine». Réal.: Robert Séguin.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Sébastien Dhavernas, Jean Duceppe, Johanne Verne, Mia Riddez, Marthe Choquette, Manon Bernard, Serge Turgeon et François Tassé, Colette et Guillaume se rendent à l'hôpital pour la naissance du bébé. Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresne, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invitée: Gisèle Mathieu, c.n.d., directrice du collège Marguerite-Bourgeoys. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Pierre Aumont se raconte (4e de 6). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA
La Motocyclette. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Marianne Faithfull, Alain Delon et Roger Mutton. Une jeune femme quitte un matin son mari pour aller rejoindre son amant. Elle part en motocyclette et pendant le voyage, elle revoit les circonstances où elle a fait la connaissance du jeune homme et imagine la façon dont il la recevra (Anglo-fr. 67).

MERCREDI
10 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Qui a vu mon oeuf?»

9h30 LES ORALIENS
«En avant la musique».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Alimentation et longévité. Participation de Chantal.

Sport

Handball, football, hockey
semaine du 6 novembre

Variétés

Vedettes en direct
mardi 9, 20 h 30

Culture et information

Rencontres
mardi 9, 23 h 00

A «La Soirée du hockey»: Bobby Orr dans son nouvel uniforme

Le samedi 6 novembre à midi, **les Héros du samedi** diffuseront une partie de handball féminin qui a été disputée récemment au centre Claude-Robillard, dans le cadre d'un tournoi-invitation. Dans cette réalisation d'André Latour, les commentaires seront assurés par Claude Quenneville et l'analyste Francis Millien.

Ensuite, à 13 heures, les commentateurs Raymond Lebrun et Serge Arsenault invitent les téléspectateurs de Radio-Canada à regarder avec eux tous les faits saillants des parties de football américain qui se sont déroulées la semaine précédente. Les téléspectateurs ont ainsi l'occasion de voir à l'oeuvre toutes les équipes de la ligue Nationale de football. **Sporthèque** est réalisé par Julien Dion.

A 20 heures, les amateurs de hockey pourront assister à la partie qui opposera les Black Hawks de Chicago aux Canadiens de Montréal. Evidemment, tous les yeux se tourneront vers le numéro quatre des Hawks, le défenseur étoile Bobby Orr. Après avoir impressionné tous et chacun, lors de la série Coupe Canada, Bobby Orr devra de nouveau se surpasser pour mener sa nouvelle équipe à la victoire contre le Tricolore. René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau, Lionel Duval et Winston McQuade commenteront cette partie, directement du Forum. **La Soirée du hockey** est réalisée par Michel Quidoz et Jacques Primeau.

René Lecavalier



Toubabou ou quand le rythme devient réalité

Le mardi 9 novembre à 20 h 30, **Vedettes en direct** accueillera, au studio-théâtre 42 de Radio-Canada, Toubabou. Dirigé par Michel Seguin et Lise Cousineau, ce groupe continue de s'affirmer avec une personnalité particulière en présentant une musique originale, difficile à définir mais dont la recette pourrait être un heureux mélange de musique afro-américaine et de jazz. D'ailleurs, le nom Toubabou qui ressemble étrangement aux balbutiements d'un nouveau-né signifie, dans le langage africain, Homme blanc.

Toubabou puise une partie de son inspiration dans la musique africaine, celle qu'on joue en pleine brousse avec les mains et... le coeur. Le Sénégal, le Mali, le Togo, la Côte d'Ivoire autant de pays lointains qui se rapprochent merveilleusement de nous grâce à la musique de Toubabou. Michel Seguin et Lise Cousineau ont d'ailleurs obtenu l'année dernière une bourse afin d'organiser un projet d'échanges musicaux entre Africains de l'Ouest et Québécois. Parlant des deux «leaders» de Toubabou, mentionnons que leurs chemins se sont croisés lors de la formation du groupe Ville-Emard Blues Band. Michel Seguin avait d'abord accompagné plusieurs artistes, dont Jean-Pierre Ferland, Renée Claude et Robert Charlebois. Pour sa part, Lise Cousineau formait avec Luc Cousineau le duo Les Alexandrins, devenu Luc et Lise en plus d'avoir été, en 1970, finaliste au Festival international de la chanson de Rio de Janeiro.

Pour ce spectacle de **Vedettes en direct**, Paul Séguin (batterie), Gérard Labelle (flûte et saxophone), Yoland Houle (basse) et Yvon Ouellette (piano) s'uniront à la voix de Lise Cousineau et aux percussions de Michel Seguin. Toubabou interprétera alors plusieurs de leurs plus récentes compositions: *Mon tambour, Oasis, On est là, Attente, Flûte de bois, J'freake assez* et *Marie-Madeleine*.

Parmi les membres de l'équipe qui travailleront à ce spectable, mentionnons Philippe Lamarche (direction technique), Francine Dion (décor) et Gisèle Légaré (script-assistante).

Tous les téléspectateurs qui ont le rythme «dans le sang» ne voudront certainement pas manquer cette réalisation de Robert Séguin.

Michel Seguin — *Lise Cousineau*



Une éducatrice dynamique: Gisèle Mathieu, c.n.d.

Le mardi 9 novembre à 23 heures, la télévision de Radio-Canada vous proposera, dans la série **Rencontres**, un entretien de Wilfrid Lemoine avec Gisèle Mathieu, de la Congrégation de Notre-Dame, directrice du collège Marguerite-Bourgeoys.

Elève du philosophe Maurice Nédoncelle, qui fut le professeur de nombreux Canadiens français à l'université de Strasbourg, Gisèle Mathieu se consacre à l'enseignement depuis 1949. Elle est une des éducatrices les plus dynamiques du Québec. Pendant la révolution tranquille, elle a fait partie d'un comité d'enquête sur la situation de la communauté. Puis elle a poursuivi sa tâche en Afrique, de 1973 à 1975, années durant lesquelles elle s'est trouvée à Libreville, au Gabon. C'est à son retour à Montréal qu'elle fut nommée directrice du collège Marguerite-Bourgeoys. L'expérience de Gisèle Mathieu en matière d'éducation l'autorisait d'emblée à nous entretenir des problèmes que les éducateurs rencontrent aujourd'hui; elle abordera des questions qui sont au centre des préoccupations des adultes et des jeunes, et nous apprécierons une sagesse qui procède chez elle d'une vision du monde que nous pouvons lui envier.

Raymond Beaugrand-Champagne réalise la série **Rencontres** qui, chaque mardi soir à 23 heures, sur la chaîne française de Radio-Canada, nous permet de voir et d'entendre une personnalité canadienne ou étrangère, qui s'est distinguée par son action ou sa pensée dans un domaine de l'activité morale ou spirituelle de notre temps.

Ne manquez pas **Rencontres**, le mardi 9 novembre à 23 heures, à la télévision française de Radio-Canada, avec Wilfrid Lemoine et Gisèle Mathieu, c.n.d.

Reportage

Le théâtre aux Beaux Dimanches

Une saison théâtrale riche et diversifiée

Nos lecteurs ont pu constater ces derniers temps, par exemple en consultant le numéro de la semaine du 11 au 17 septembre, le magnifique effort que Radio-Canada aura fait pendant la nouvelle saison dans le domaine des téléthéâtres. Déjà les téléspectateurs ont vu, aux **Beaux Dimanches, le Père humilié**, de Paul Claudel, et **Johanne et ses vieux**, de Guy Dufresne. Or le programme est loin d'être épuisé. Il nous reste à voir bien des choses. Voici donc, suivant l'ordre chronologique de leur diffusion, la liste des pièces que la chaîne française de Radio-Canada propose aux téléspectateurs d'ici à la fin de mars, dans le cadre des **Beaux Dimanches**. (A une ou deux exceptions près, les téléthéâtres commencent à 20 h 30.)

Le 21 novembre, la télévision française de Radio-Canada présentera une pièce d'Edward J. Moore, **le Sea Horse**, adaptée par René Dionne et réalisée par Louis-Georges Carrier; le 5 décembre, **la Corde**, de Patrick Hamilton, dont l'adaptation française est de Gabriel Arout et l'adaptation pour la télévision, de Gilles Rochette. — réalisation: Richard Martin; le 26 décembre, **le Manuscrit**, de Louise Maheux-Forcier, réalisé par Jean Faucher; le 9 janvier, **le Vélo devant la porte**, de Marc-Gilbert Sauvageon et Joseph Hayes (adaptation québécoise de René Dionne), réalisation: Louis-Georges Carrier; le 30 janvier, **Vendredi 16 h 45**, de Pierre Gauvreau, réalisation: Jean Faucher; le 13 février, **Virage dangereux**, de J.B. Priestley (traduction de Michel Arnaud et adaptation de Jean-Louis Roux), réalisation: Jean Dumas; le 27 février, **Homicide par prudence**, de John O'Hare (adaptation de Frédéric Valmain), réalisé par Jean Faucher; le 27 mars, **Pâques**, d'August Strinberg (texte français de C.G. Bjurström et C.A. Ciccione, adapté pour la télévision par Robert Gurik), réalisation: Jean-Paul Fugère. Le reportage photographique ci-contre nous donne une idée de la saison théâtrale à la télévision de Radio-Canada.

Photos: André Le Coz

1. Denise Filiatrault et Jacques Godin dans *le Sea Horse*, histoire d'une femme qui a cessé de croire à l'amour. Décor: Hugo Wuetrich; costumes: Gilles-André Vaillancourt.
2. Il y a quelque chose de funèbre dans ce dîner mondain appelé *la Corde*, où des hommes et des femmes du monde échangent des plaisanteries sinistres sur le peu d'importance de la vie. Dans l'ordre habituel: Jean Leclerc (Brandon), Hubert Noël (Rupert Cadell), Michel Dumont (Steve Raglan), Rose Rey-Duzil (Lady Debenham), Guy Nadon (Granillo), Jean Dalmain (Sir J. Kentley), Isabelle Martin (Mary Arden). Décor: Camille Prud'homme; costumes: Claudette Picard.
3. Brandon et Granillo observent Ronald Kentley, qu'ils vont tuer par mépris de toutes les lois. De gauche à droite: Jean Leclerc (Brandon), Michel Côté (Ronald Kentley) et Guy Nadon (Granillo). *La Corde* est une tragédie qui en dit long sur la valeur morale du monde actuel.
4. *La Corde*. Dans ce coffre il y a le corps de l'ami de ces deux jeunes salopards, qui l'ont liquidé pour prouver simplement qu'ils pouvaient se mettre au-dessus de la loi.
5. Gisèle Schmidt, dans *le Manuscrit*, donne une fois de plus la mesure de son grand talent. On la voit ici avec Marc Malenfant, qui joue le rôle de Daniel. Décor: Alexis Chiriaeff. Costumes: Marie-Andrée Lainé.
6. *Le Manuscrit* est un drame d'amour dont les protagonistes ne sont pas toujours malheureux. Ici Daniel (Marc Malenfant) est dans les bras d'Andrée (Patricia Nolin).
7. *Vendredi 16h45* est une peinture des milieux de la publicité. On voit ici au premier plan Jacques Blanchet, dans le rôle du concepteur-maquettiste, France Laverdière, qui fait Rita; Jean-Pierre Bélanger (Moreau) et Pierre Gobeil, dans le personnage de Clément Viau, un des grands rôles de la pièce. Décor: Peter Flinsch; costumes: Claudette Picard. Musique originale de Pierre Leduc.
8. La femme et la fille de Clément Viau, dans *Vendredi 16h45*, rôles interprétés par Estelle Picard, qui joue la femme, et Mireille Daoust, qui fait Mireille.
9. Andrée Boucher et Pascal Rollin font partie de la distribution de *Vendredi 16h45*.

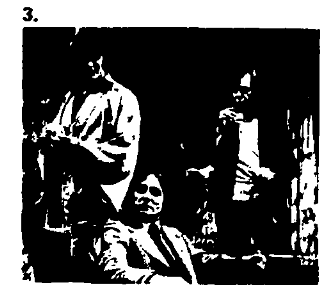
1.



2.



3.



4.







DIMANCHE
6 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«La Jungle infernale».

9h30 WICKIE
«Wickie et les grands phoques». Les petits compagnons de jeu de Wickie construisent un radeau et partent vers l'île des Goélands. Wickie ne sait pas nager, mais il devient ami avec des phoques qui lui apprennent à nager.

10h00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
«Le Mannequin enlevé».

10h30 LASSIE
«Le Corbeau voleur». Lassie aperçoit un corbeau voler la montre d'un jeune baigneur. Ce dernier accuse alors son copain.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«Le Roman de Binny». Binny écrit un roman romantique. En dépit des plaisanteries de ses frères et amis, elle envoie son manuscrit à un éditeur.

11h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Série réalisée par Luigi Comencini, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du centre Claude-Robillard. «Tournoi-invitation»: handball féminin. Animateur: Claude Quenneville. Analyste: Francis Millien. Réal.: André Latour.

13h00 TECHNO FLASH
Début.
Digeste technologique conçu pour éveiller les enfants et les adultes à la technologie moderne. Lecteur: Pierre Perreault. Musique: André Gagnon. Texte et documentation: François Valère. Réal.: Rolland Guay et Thérèse Patry.

13h30 CINEMA JEUNESSE
«Le Réveil des aveugles». Réalisation: Michel Moreau. Dans nos sociétés occidentales, tous ceux qui ne ressemblent pas au citoyen moyen sont discrètement exclus. Et l'aveugle, comment est-il exclu? On compte un aveugle pour mille habitants, soit environ 5,000 au Québec.

15h00 CONGRES PARTI CREDITISTE
Discours des candidats. Animateur: Bernard Derome. Reporters:

17h00 SPORTHEQUE
«Football américain». Faits saillants des parties qui ont été disputées au cours de la semaine précédente. Commentateurs: Raymond Lebrun et Serge Arsenault. Texte: Jean Séguin. Réal.: Julien Dion.

18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau, Lionel Duval et Winston McQuade. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 BAGATELLE
Dessins animés. «Grangallo et Petitro»: «Qui est Grangallo?» et «L'Agent matrimonial». «L'Agent Sans-secret». «Bolek et Lolek»: «Les Sportifs». «La Fourmi atomique»: «Malléchés». «Capitaine Marc Simon». «Pouf et Riqui»: «Les Deux Terribles Terreurs du Texas» et «Un tour terrifiant des terribles La Terreur». «Caliméro»: «Et la fête en famille». «Bugs Bunny».

21h30 COSMOS 1999
«Tout ce qui reluit».

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti Libéral.

23h10 CINÉMA
La Guerre d'Algérie. Film réalisé par Yves Courrière et Philippe Monnier. Commentaire d'Yves Courrière, dit par Bruno Cremer, Jean Brassat, Jacques Charby et Francis Morane. L'histoire de la guerre d'Algérie basée sur des documents visuels et les films d'actualités (Fr. 72).

SAMEDI
7 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 YOGI ET COMPAGNIE
«Monsieur Fableur».

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Le Retour de voyage». En l'absence des Beausoleil, Guignol a gardé leur maison. Justement, ils reviennent de voyage. Oscar a mangé 27 pots de confiture et laisse croire que c'est Guignol qui l'a fait.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Voix de Jean-Pierre Waterman, Denise Morelle, Pierre Lebeau et Jacques Piperni. Thème: «Esaü et Jacob».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Ste-Catherine-de-Portneuf, célébration de la messe par M. Charles Painchaud, prêtre. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, CBVT-Québec.

11h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence. «La Maison du sorcier».

11h30 CINÉ-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'agriculture en Irlande. Commentateur: Paul-André Comeau. Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 CONGRES DU CREDIT SOCIAL
Scrutin pour le choix du nouveau chef et discours d'acceptation. Animateur: Bernard Derome. Réal.: Gilles Thibault (coord.) et Michel Le Bel.

16h00 DECLIC
Spectacle de mime décrivant le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Sylvestre McCoy. «Les Ombres».

16h30 SECOND REGARD
«Une oasis au centre de Montréal». La chapelle Notre-Dame de Lourdes est une oasis de prière et de méditation en plein centre-ville. Ouverte 17 heures par jour, 365 jours par année, cette chapelle voit plus de 200,000 personnes y venir pour une pause de réflexion. — «Une loi historique». Une loi de la Californie autorise les adultes à rédiger un testament autorisant des médecins à débrancher tout appareil qui maintient la vie de façon artificielle. Qu'en pensent l'Eglise, la médecine et la loi canadienne? — Reportage sur le cours de formation morale offert aux élèves de l'élémentaire et du secondaire dont les parents en ont fait la demande. — «Un nouveau comité d'information». Interview avec M. Eric Bouleau, membre du nouveau comité d'information pour venir en aide aux prisonniers politiques. Animateur: Jacques Houde. Recherchiste-interviewer: Guy DeGagné. Réal.: Roger Barbeau.

17h30 D'HIER A DEMAIN
«Un pays, une musique: la Hongrie». Documentaire réalisé par Robert Manthoulis. La jeune génération hongroise poursuit une démarche identique à celle du réalisateur Miklos Jancso pour réanimer les traditions orales et les coutumes flokloriques oubliées.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 TÉLÉSCOPIE
Pierre Olivier rencontre un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 QUINZE ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. Avec Michel Noël, Jacqueline Plouffe, Andrée Cousineau, Gilles Pellerin, Christiane Delisle et Rita Bibeau. Carmen et Phillidor vont prendre un verre ensemble et c'est le moment des confidences. Pierrot Picotte apprend à Florence que son mari a eu la visite de Carmen. Comment réagira-t-elle? Réal.: Louis Bédard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. En vedette: Claude Dubois et Michel Pagliaro. Réal.: Raymonde Boucher.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Rosenberg ne doivent pas mourir. D'après la pièce d'Alain Decaux. Scénario, adaptation et dialogue de Stellio Lorenzi et Alain Decaux. Avec Marie-José Nat, Gilles Segal, Jean Topart et Georges Wilson. **Dernière partie.** Condamnés, Julius et Ethel Rosenberg se retrouvent à Sing-Sing. Les appels aux Cours supérieures sont rejetés ainsi que les appels en révision de procès. Après plusieurs sursis, malgré une campagne d'opinion internationale, les époux Rosenberg sont exécutés en juin 1953.

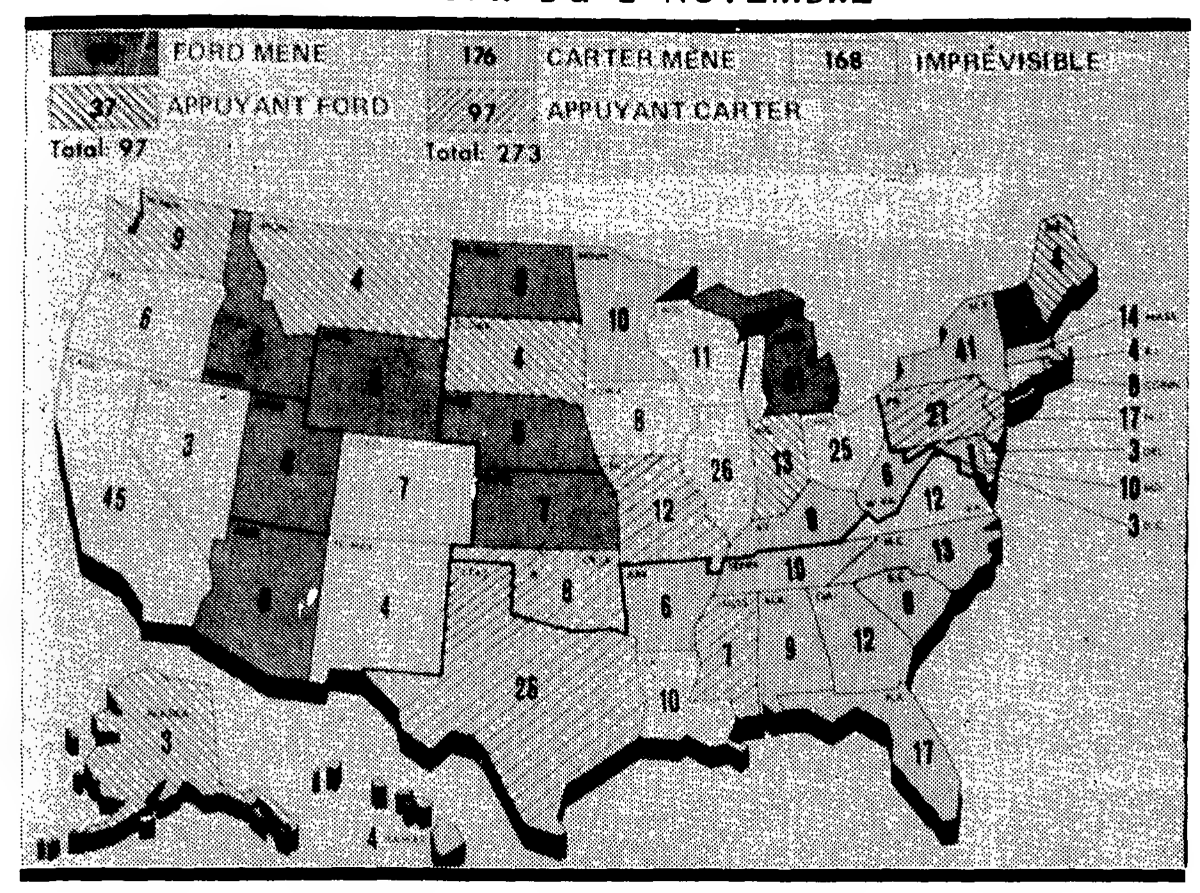
22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB
La Fille au violoncelle. Comédie réalisée par Yvan Butler, avec Michel Lonsdale, Jean-Luc Bideau, Angela McDonald et Arlette Bonnard. Un célibataire, directeur de rayon dans un grand magasin, mène une existence de solitaire. Il rencontre une étudiante en musique. Frappé par la personnalité de la jeune fille, il se met à l'épier sans oser lui avouer ses sentiments (Suisse 73).

le monde en bref • le monde en bref • le monde en bref • le monde en bref •

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AUX ÉTATS-UNIS AU SOIR DU 2 NOVEMBRE



QUI EST EN TÊTE ÉTAT PAR ÉTAT

ESPAGNE - NOUVELLE CONSTITUTION. Depuis son accession au pouvoir il y a quatre mois, le Premier Ministre d'Espagne A. Suarez, 44 ans, doit transiger avec la droite, la gauche et les séparatistes régionaux, tout en essayant de guider l'Espagne de l'autoritarisme à la démocratie. Suarez a soumis dernièrement au Parlement, composé de 561 membres, un projet de loi pour une réforme politique. Le Parlement, dont moins de 20 pour cent des députés ont été élus, serait remplacé par une législature composée de 2 Chambres. La Chambre Basse serait composée de 350 députés élus. La Chambre Haute représenterait les 51 provinces et compterait 244 membres, dont 40 seraient nommés par le Roi Juan Carlos et 204 élus au suffrage universel. Si le projet de loi est approuvé par le Parlement, un référendum décidera probablement de son sort en décembre prochain. Advenant l'adoption du projet de loi, des élections législatives pourraient avoir lieu durant l'été 1977. La première tâche des 2 Chambres consisterait alors à définir une nouvelle Constitution qui établirait les droits du Roi, les pouvoirs des Chambres et les procédures par lesquelles le Premier Ministre est choisi et démis.

CHINE - PURGE. Pékin a récemment divulgué les noms de la "Bande des Quatres". Il s'agit de l'épouse du défunt Mao, Chiang Ch'ing, et de "sa mafia de Shangai". La campagne bien orchestrée qui déferle actuellement sur la Chine, ayant pour but la mise à l'écart des "ennemis" du Parti, conduit également à l'arrestation du Sous-Ministre de l'Éducation, du Doyen de l'Université Tsing-hua de Pékin et du Secrétaire du Parti à Shangai Mao T'ien-Shui. Hua Kuo-feng, successeur de Mao, appuyé par les modérés et les militaires, en serait donc au moment "antithésis" de la consolidation de son pouvoir. L'important évidemment pour une telle politique est de conserver le "mouvement de la dialectique" de son côté.

MONDE - PRODUCTION DE BLÉ. La production mondiale de blé atteindra cette année un niveau record avec un tonnage supérieur de 10 pour cent à celui enregistré en 1975, et de 5 pour cent de plus qu'en 1973 (377 millions de tonnes), la précédente année record. Au Canada (22.8 millions de tonnes) et aux Etats-Unis (58.2 millions de tonnes) les récoltes ont été excellentes. L'élément le plus important vient de l'Union Soviétique où la récolte devrait atteindre 86 millions de tonnes (vingt de plus qu'en 1975, année particulièrement désastreuse). En Argentine également les résultats sont meilleurs qu'en 1975: 10 millions de tonnes contre 8.6 millions en 1975.

Document



BARRE: CE QUI MANQUE

par Roger Priouret

(EXPRESS, 4-10-10-76)

Ceux qui ont connu M. Raymond Barre retrouvent un tout autre homme après cinq semaines d'exercice du pouvoir. Ils rencontraient auparavant moins un "cher professeur" ou un économiste de qualité, qu'un excellent expert qui avait, depuis douze ans, mis son talent à la disposition des dirigeants de la Ve République, dont il partage les options fondamentales. Qu'il fût chargé de simples missions de conseil ou de préparation d'un rapport, ou qu'il exerçat une fonction officielle à Bruxelles ou à la tête du ministère du Commerce extérieur, l'homme était d'une réserve aussi grande que sa courtoisie, parlant peu, mais de façon claire et efficace.

Le personnage d'aujourd'hui se considère comme chargé d'une mission historique et presque dramatique. Il s'en explique d'abondance et avec une grande liberté de langage. Il est décidé à la mener jusqu'au bout et, pour cela, prêt à faire face à tous les contradicteurs - même s'ils se recrutent dans l'entourage de celui qui l'a nommé.

Cette mission, il la définit en homme qui, par son enseignement, puis par ses fonctions officielles, a acquis une vue internationale de l'économie. Il s'agit d'éviter que la France ne se trouve prise dans l'engrenage qui menace de broyer la Grande-Bretagne et l'Italie, et d'obtenir qu'elle s'arrime solidement au modèle Etats-Unis-Allemagne de l'Ouest. Sans que ce dernier aspect implique un renoncement à ses préférences gaullistes en diplomatie ou dans le domaine de la défense.

C'est sur le terrain où il se place qu'il faut juger le Premier Ministre.

Il y a d'abord, au drame anglais et italien, l'aspect le plus visible pour nous, qui est monétaire. La livre et la lire ont d'abord "glissé" en raison de la crise intérieure des deux pays. Mais à un moment donné, d'involontaire, le fléchissement a été accepté, sinon aidé. Dans l'espoir d'une croissance par l'essor des exportations devenues à bon marché, parce que la monnaie elle-même était à bon marché.

Ce calcul s'est révélé désastreux. Les ventes à l'étranger se développent lentement. Au contraire, le renchérissement des importations est immédiat. Il s'inscrit aussitôt et avec sévérité dans le coût de la vie. L'inflation est aggravée. Et il faut, soit par une augmentation réduite des rémunérations, comme en Grande-Bretagne, soit par des taxes ou des mesures protectionnistes, comme en Italie, se résigner à une baisse du niveau de vie qui entraîne une croissance à peine supérieure à zéro et un lourd chômage.

Rien à dire jusque-là. Mais M. Barre va plus loin et cherche la cause des crises anglaise et italienne. Il ne s'attarde pas à ce qui frappait le voyageur: la désertion du capital et la démission du travail en Grande-Bretagne, les convulsions sociales qui décourageaient chacun dans la péninsule. Pour lui, il n'y a qu'une explication: une rémunération excessive pour toutes les formes de travail par rapport à leur productivité, une rémunération insuffisante de toutes les formes de capital investi.

Or, le Premier Ministre voit tous les prodromes de cette situation en France, au point qu'il estime que, s'il n'était pas et s'il ne réussissait pas là où il est, nous serions dans deux ans dans la situation de la Grande-Bretagne.

Il est effaré des promesses de ses deux prédécesseurs, même s'il leur garde toute son estime. Inquiet de celles du président de la République, même s'il sait qu'il doit les tenir. Il dénonce le fait qu'à des jeunes loups, pourvus d'une peau d'âne américaine, on glisse dans la poche un chèque de 10000 Francs chaque mois et dans la tête un "plan de carrière" mirobolant. Il est pour le principe de la politique contractuelle, mais s'indigne qu'elle cache, en plus d'un léger progrès de pouvoir d'achat, toutes sortes de promotions, primes et glissements d'indices qui entraînent bien au-delà des 2 pour cent qui étaient officiels.

Face à cela, les entreprises françaises ont accumulé un endettement sans rapport avec leurs fonds propres. Des prêts à taux réduits comme le lui demande le patronat? Absurde. Cela aggraverait leur passif. Quand on objecte au plan du Premier Ministre que le blocage des salaires au niveau de la hausse des prix fait cadeau aux entreprises de tous les gains de productivité, il ne déplore pas, il s'en félicite. Son but déclaré est réellement, dans le partage de la valeur ajoutée, d'augmenter la part du capital et de réduire celle du travail.

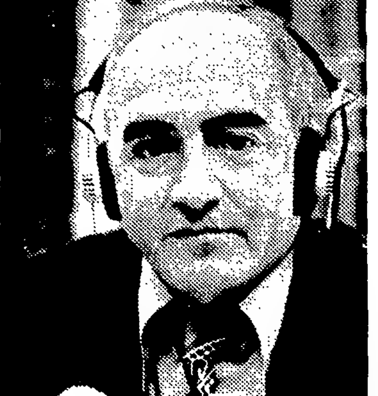
Et, pour rapprocher la France des normes américaines et allemandes, le système économique de l'Occident reste le bon. Il souffre de chocs accidentels. Les Etats-Unis de Lyndon Johnson ont fait payer la guerre du Vietnam non aux Américains par des impôts, mais aux autres pays, en leur envoyant des dollars-papier générateurs d'inflation. Les Soviétiques, par leurs achats massifs de céréales en 1972, ont fait monter les prix alimentaires. À la fin de 1973, les producteurs de pétrole ont abusé d'une situation de monopole. Des accidents de parcours graves dont on a commencé à se remettre. Le système économique de l'Occident n'est pas en cause pour M. Barre.

Néanmoins... Certes, il y a une bonne reprise de l'activité tant aux Etats-Unis (avec un ralentissement de la croissance depuis trois mois) qu'en Allemagne. Mais le redémarrage des investissements que l'on constate dans le premier pays se fait à partir d'une chute à — 40 pour cent, et il n'est pas évident dans le second. Dans les deux, le chômage est supérieur au nôtre.

Qu'apporte le fait de se trouver dans leur mouvance? La Belgique et le Danemark sont plus près que la France des situations anglaise et italienne. Le florin néerlandais tient à cause des ventes de gaz, mais le gouvernement des Pays-Bas ne sait plus que faire contre l'inflation et le chômage. L'Irlande a les mêmes problèmes avec un niveau de vie deux fois moindre. La Suisse a maté l'inflation, mais elle est le seul pays qui ne connaît pas de reprise. Il y a vraiment une crise profonde du système économique de l'Occident.

De ce coup de sonde dans la pensée du Premier Ministre, on peut tirer une conclusion politique. En dénonçant son plan avant de le connaître, les partis et les syndicats de gauche n'étaient pas trompés par leur instinct. À partir du moment où les réformes ne dépassent pas la surface des choses, le choix est clair: ou l'on accepte la politique de M. Barre, ou l'on change de cap...

Sportez-vous bien



par Benoit Pariseau

Association Mondiale de hockey - Réussite ou échec?

Le plan de coexistence de cinq ans avec la ligue nationale de hockey n'a pas fonctionné pour l'Association Mondiale. Toutes les équipes de l'Association Mondiale sauf Winnipeg et Québec ont accusé des déficits durant la saison 1975-76, et les perspectives de faire des profits cette saison sont très minimisées. La ligue souffre toujours de l'image de "ligue mineure", et ce en dépit de la présence de super étoiles dans ses rangs et, embêter par des problèmes tels, mauvaise presse, assistance médiocre. La saison dernière 4,123,121 partisans ont assisté aux matchs de l'Association Mondiale de hockey, légère augmentation sur l'année précédente de 4,095,911.

Les rumeurs, n'aident pas la situation actuelle qui n'est déjà pas rose. Le départ de la famille Howe pour la ligue nationale, et la retraite prochaine d'un Bobby Hull, ne fait qu'accentuer les déboires déjà abondants. La ligue est également ennuyée par le "fiasco" du printemps dernier lors des séries éliminatoires entre les Nordiques de Québec et les Cowboys de Calgary. Les Nordiques, possiblement la deuxième meilleure équipe de toute la ligue, a été brutalisée, malmenée et battue dans la série demi-finale, pour l'obtention de la coupe Avco. La grande étoile des Nordiques Marc Tardif a été brutalement attaqué par un dénommé Rick Jodzio. Ce dernier se retrouve cette saison dans les rangs d'une filiale des Cowboys. Des incidents comme celui précité, ont reçu plus d'attention de la part des médias d'information, que la victoire relativement facile des Jets de Winnipeg pour le championnat.

La perspective de l'Association Mondiale est quelque peu différente pour la saison 1976-77. La division canadienne qui avait créé un certain intérêt chez les partisans du pays, et peut-être le plus grand avantage de la ligue, est disparue. L'Association Mondiale est maintenant formée de 12 équipes, dont deux divisions, Est et Ouest. Contrairement aux trois divisions et 14 équipes la saison dernière, et en plus, dans le but de diminuer les coûts, éliminer des chambres d'hôtel, la limite de joueurs par équipe permise est maintenant de 18 au lieu de 20 qu'elle était la saison dernière. Et ce n'est pas tout l'"A.M.H." a également adopté ce règlement du hockey international voulant que les équipes changent de buts à la mi-temps de la troisième période, afin d'empêcher l'équipe locale d'être avantagée. Dans certaines patinoires, la boîte des pénalités est plus près d'un filet que de l'autre. (Situations que l'on retrouvait dans certaines anciennes patinoires.)

Un porte-parole de l'Association Mondiale a déclaré récemment et je cite"Nous pensons avoir éliminé les villes où le sport du hockey ne prend pas, de ce fait, nous nous sommes renforcit considérablement, nous devons maintenant jeter un regard vers l'avenir, et c'est la raison pour laquelle, nous avons choisit de placer des équipes dans le sud des Etats-Unis. Comme si on avait pas assez de problèmes..." Oui, je veux parler de l'horaire des matchs cette saison, qui a fait dire à Guidolin, l'entraîneur des Oilers d'Edmonton: "Le gars qui a dressé l'horaire, n'a probablement jamais sorti de son bureau de Toronto, encore moins voyagé sur les avions et n'a probablement jamais regardé une carte géographique". Norm Ullman, le sympathique joueur de centre des Oilers, pour sa part, a fait la remarque suivante: "J'ai parcouru deux fois plus de milles l'année dernière avec l'équipe des Oilers, que j'avais parcourus un an plus tôt, avec les Maple Leafs de Toronto".

Terry Jones du Journal, qui voyage en compagnie de l'équipe, trouve absolument ridicule le fait qu'une équipe comme les Bulls de Birgmingham doit partir de Calgary et se rendre en Alabama pour s'affronter à une formation telle les Oiles d'Edmonton et arrivée à domicile, six heures seulement avant les visiteurs, et le nouveau venu des Oilers, Barry Wilkins; "Nous nous rendons dans chacune des villes où il y a franchise de la ligue nationale et ce, dans le but de faire la correspondance pour se rendre dans la ville de l'A.M.H." Et pour combler le tout, le travail des arbitres, qui laisse à désirer, et qui peut briser le dos d'une équipe.

Avant d'appeler l'Association Mondiale de Hockey un succès, il faudra résoudre tous ces problèmes, sinon, cette ligue encore relativement jeune n'atteindra jamais l'âge adulte et fait, je doute qu'elle en arrive à l'âge de la puberté.

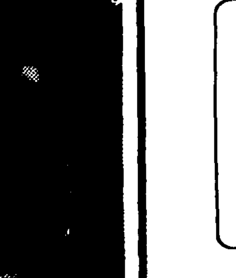
D'après les experts, le classement des équipes de l'Association Mondiale de Hockey, devrait être le suivant, à la fin de la présente saison.

DIVISION EST	DIVISION OUEST
1. Nordiques de Québec	1. Jets de Winnipeg
2. Whealers de la N. Angleterre	2. Aeros de Houston
3. Stingers de Cincinnati	3. Roadrunners de Phoenix
4. Racers d'Indianapolis	4. Oilers d'Edmonton
5. Fighting Saints de Minnesota	5. Cowboys de Calgary
6. Bulls de Birmingham	6. Mariners de San Diego

NOUVELLES DU FRANCO

Le Franco est à la recherche de collaborateurs bénévoles, qui prendraient la responsabilité d'une ou de plusieurs chroniques du FRANCO, pour une période minimale de trois mois. Rénumération: expérience, possibilités de se faire connaître.

CHFA"la voix française en Alberta" publiera sa programmation à toutes les semaines dans le FRANCO, à partir du 10 novembre prochain. Avis à tous les Franco-Albertains!



LETTRE AU RÉDACTEUR

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de vous donner mes impressions de la conférence qui a eut lieu au Mayfield Inn le 29 octobre, à l'occasion de la première conférence sur le Statut de la Femme de l'ASWAC (Comité d'Action sur le Statut de la femme en Alberta).

Les remarques de l'Honorable Hugh Horner, le conférencier représentant le gouvernement de l'Alberta, nous ont étonné par son manque d'intérêt aux problèmes de la femme. Les 200 déléguées ont exprimé leurs regrets et leurs inquiétudes envers les recommandations qui furent présentées sous forme d'un bref. L'attitude paternaliste du conférencier envers l'assemblée créa un atmosphère d'antagonisme.

Croyez-moi, l'honorable Hugh Horner nous a laissé croire qu'ici en Alberta, les réformes et les recommandations présentées par les femmes n'auront l'appui d'aucun membre de la Législature.

Je tiens à vous souligner que ce sont mes impressions personnelles, mais encore une fois ces impressions étaient partagées par la majorité des personnes présentes. Resterons-nous aux yeux des membres de la Législature d'éternelles enfants?

Une femme revendiquant ses droits,

Thérèse Tannas

ENQUETE SUR LE PROJET D'AGENCE D'EXPORTATION

(suite de la page 5)

montré que seulement 300 veaux étaient disponibles. Un mois plus tard, en décembre 1975, seulement 120 bêtes avaient été obtenues. Celles-ci, malnouries et soignées, n'ont cependant pas passé l'examen du vétérinaire. Enfin, 294 bêtes ont été obtenues d'une seule source et expédiées en Allemagne en janvier dernier. Une deuxième livraison devait avoir lieu, mais la compagnie aérienne impliquée dans cette transaction s'est retirée, et une deuxième compagnie n'a pas pu effectuer la livraison dans le délai prescrit. Bref, le projet a échoué, et face aux nombreux problèmes, le ministère de l'Agriculture a du refuser des offres d'achat reçues en février en provenance de Bonn, Rome et Athènes. Cependant, M. Presber a protesté que l'industrie du bétail de l'Alberta n'avait pas été prévenu de ces offres. Le vérificateur des comptes a toutefois ajouté qu'il semble que la quantité de veaux disponibles n'était pas suffisante pour combler ces offres d'achat.

Dans tout cela, le contribuable a perdu $2,462.84 et M. Lund aurait perdu environ $15,000. Il est possible que ses pertes lui soient remboursées par la province, suite au rapport du comité législatif sur les comptes publics.

A la lumière de ce compte rendu, on se rends compte de l'importance de l'ombudsman, dont le mandat est de protéger le citoyen contre la bureaucratie.

INSCRITS AU CONGRES

Au 2 novembre, les inscriptions au Congrès de l'A.C.F.A. se répartissaient comme suit:

— inscriptions dans les ateliers: 349
— inscriptions au banquet: 602
— inscriptions au déjeuner: 287

Ces chiffres n'incluent pas les animateurs, les organisateurs et les hôtesses.

ARTS & SPECTACLES

Apres-midi j'ai dessiné un oiseau

de Jacques Thisdel



Jacques Thisdel nous parle dans ce livre d'une certaine faillite du concept, lequel concept ne serait pas représentatif de la "chose" conçue. Ce retour de l'auteur à la "chose" à partir de son concept s'effectue en trois étapes principales: une mise entre parenthèses du discours qui n'est peut-être logique qu'avec lui-même; une certaine dénonciation d'un quotidien plutôt abrutissant; une invitation à une expérience de la *Vie*.

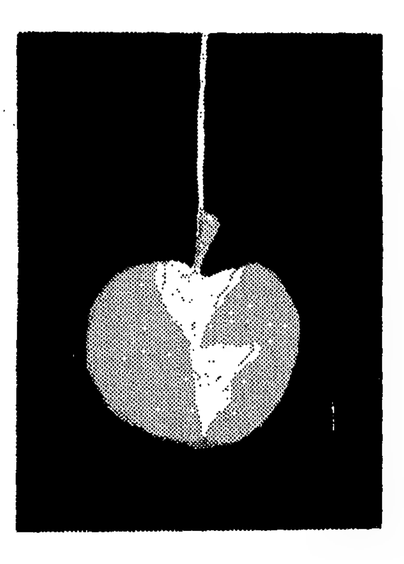
La faillite du concept dont il est question ici est celle d'un concept qui a perdu l'être véritable des "choses" au cours du processus d'intellection, ou qui a oublié sa référence, laquelle devrait pourtant être constante, à la "chose" pour s'abandonner à la logique du discours pour lui-même. Cet échec du concept toujours dépassé par la "chose", toujours en retard, Jacques Thisdel nous en parle: "J'écris *rien* sur ces deux feuilles". (...Les espaces blancs prennent même la vedette à maintes reprises); "Des mots toujours des mots"; et même (par extension) "J'ai brisé mon portrait pour y mettre le tien".

Le passage d'une remise en question du concept à une expérience de la *vie* s'effectue par une dénonciation de l'insignifiance d'un certain quotidien. L'auteur dénonce l'ennui provoqué par la répétition d'un même quotidien et l'abrutissement du consommateur des produits de certains médias non toujours à la hauteur. Il nous offre même un *sourire prêt à porter* non sans complicité avec une exploitation de l'espoir permis par le "Temps Héros" *qui arrange bien les choses.* Cette dénonciation de "somnifères" sociaux permet alors à l'auteur de lancer un appel aux hommes: "Il y a dans votre ville une goutte de rosée sur un bleuet"; "Quand les hommes se libéreront-ils?"

Le déplacement de l'auteur du *concept vide* vers la *Vie* peut se retrouver facilement dans la préservation générale du texte et dans la préférence de l'auteur pour le dessin au mot et au développement logique. L'auteur maintient en effet constamment le lecteur dans le mouvement d'une écriture illustrant l'écrit comme pour essayer de retenir l'être fuyant de la "chose" en processus d'intellection pour un concept arrêté, défini, clos. Cette préoccupation de l'auteur pour l'honnêteté, la franchise, le savoir innocent des fautes d'un certain logos semble alors requérir une présentation de l'ouvrage dans une atmosphère à la foi gaie, nostalgique (hivers...) et jeune, adjectif qui n'est surtout pas à confondre avec enfantin.

"APRES-MIDI J'AI DESSINE UN OISEAU" offre donc une poésie puissante. Mais parce que l'ouvrage est peu structuré, comme l'a sans doute voulu son auteur logique avec son exposé pour une *dé-re-structuration,* il perd de sa force. Cette présentation hors cadres permet par contre un très large auditoire pour une telle poésie. C'est donc un oiseau pour tous, à lire et à faire lire.

– Edition du Noroît (C.P.244, Saint-Laurent),Montréal, 1976 $5.00



CINÉ-PARTICIPATION D' EDMONTON

L'O NF a débuté sa programmation Ciné-Participation à Edmonton par la présentation des films "Le Temps d'une Chasse" et l "Les Potes", mercredi dernier le 27 octobre. Gaëtan Tremblay était présent. Ciné-Participation de CALGARY présentera ces deux films le 9 novembre prochain.

"Les Potes" de Marcel Collet. Le premier film conçu et réalisé au Manitoba français. Coul., 16 mm, 28 minutes. Ce film où la précipitation est choyée comme si elle était une qualité, offre des photos un peu floues, une sonorité médiocre, mais une action bien jouée. Nos trois potes, potes d'amitié, pote de golg, veulent donc faire un pote d'argent. Ils décident alors d'acheter une maison qu'ils lloueront . Plan à long terme dépassant l'esprit au plaisir présent de nos trois potes qui découvriront même un pote dans la maison. Dring Dring Dring... Imagination? Un bout de film... mais qui ne peut que supporter dialectiquement Le Temps d'une Chasse. A ne pas manquer donc à Ciné-Participation de CALGARY, le 9 novembre prochain.



LE TEMPS D'UNE CHASSE REALISE PAR FRANCIS MANKIEWICZ

Jean-Paul Bernier, dans le temps d'une chasse, offre aux spectateurs des photographies précises et de qualité, présentant des images choisies avec goût par

(suite à la page 22)







LE ROYAL WINNIPEG BALLET

Les Ballets Royal de Winnipeg présentaient les 24 et 25 octobre dernier "Casse-Noisette" à l'auditorium du Jubilé.

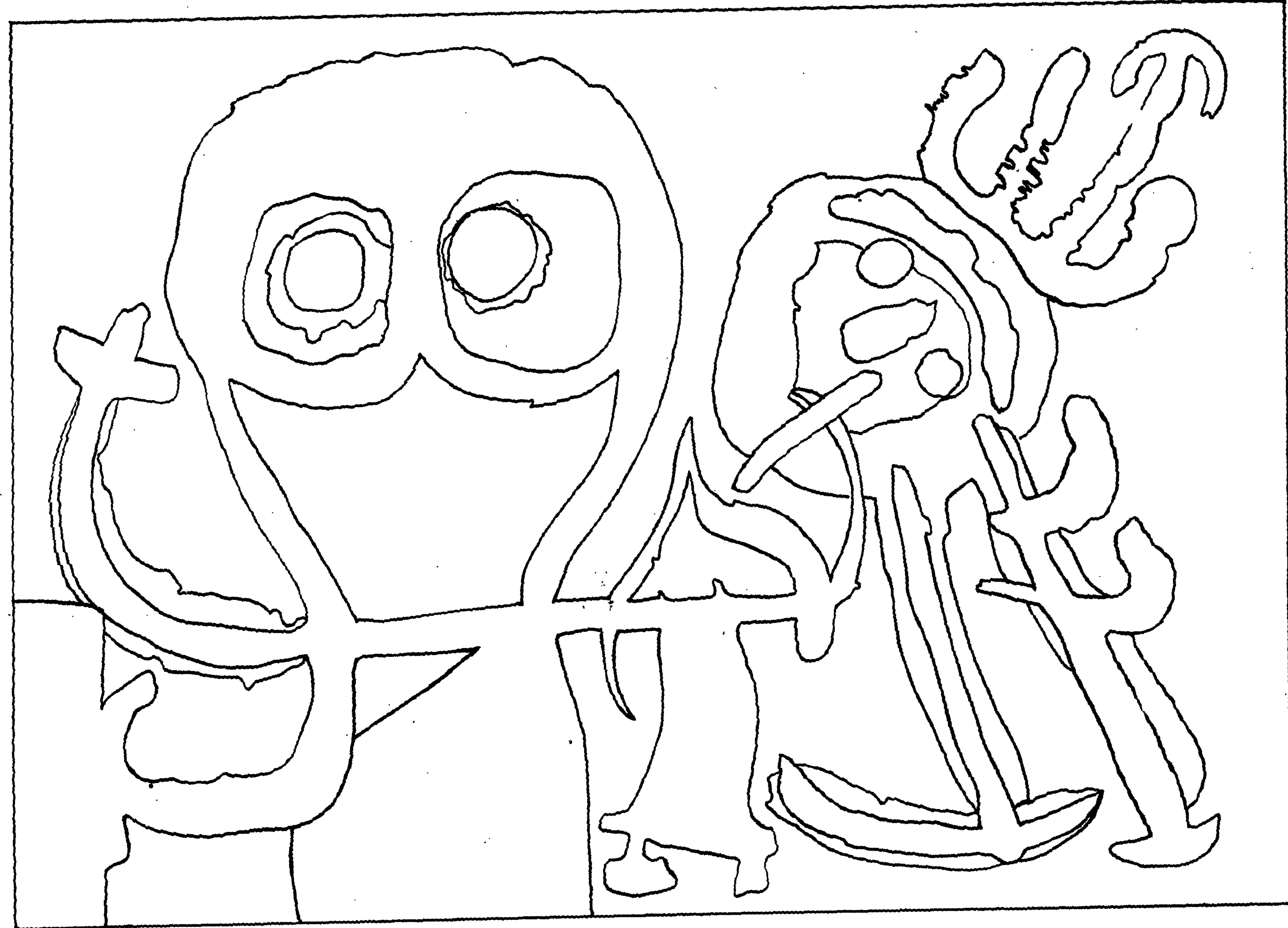
La chorégraphie était presque parfaite, par J. Neumeier. Les décors merveilleux; à souligner la "peinture" à la Degas constitué par le corps de danseuses, lors de l'acte I, Scène II. Un spectacle fantastique de beauté de richesse artistique et d'imagination. Marina Eglevsky dansait Maria,; Gaylene Stock Louise, sa soeur; Sheri Cook dansait l'une des amies de Maria.

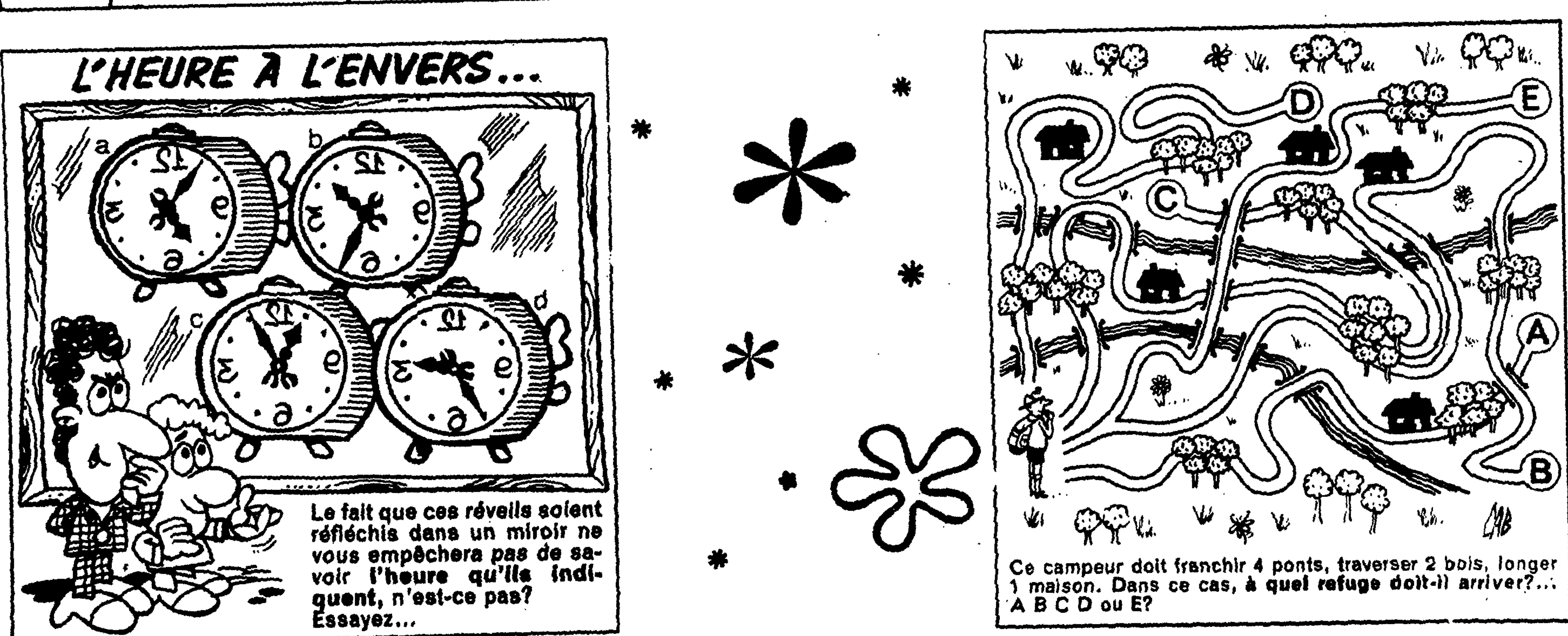
Têtes de Cacahuète

Voici notre troisième concours:

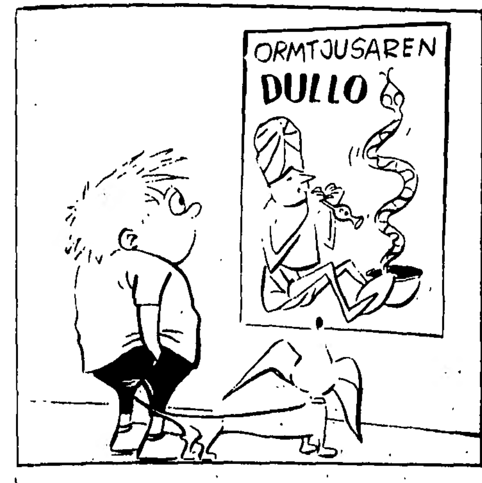
Il s'agit de la reproduction d'un tableau de MIRO - "Personnages et oiseaux". Colore-le à ton idée et dis-nous ce que tu sais de Miro. Le gagnant ou la gagnante recevra: 1er prix: Un assortiment de peintures et tout l'équipement nécessaire au jeune artiste

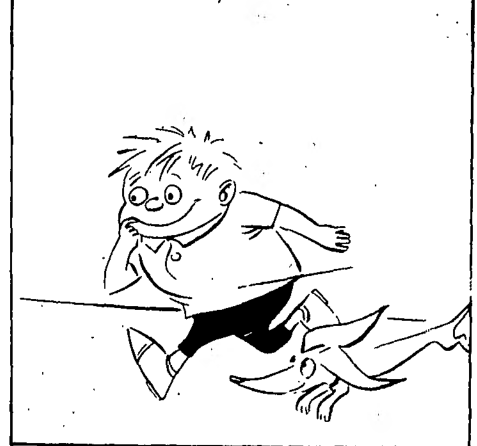
2e, 3e et 4e prix: Volumes en français



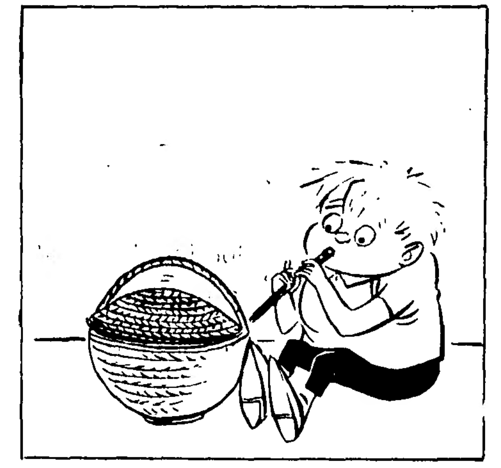


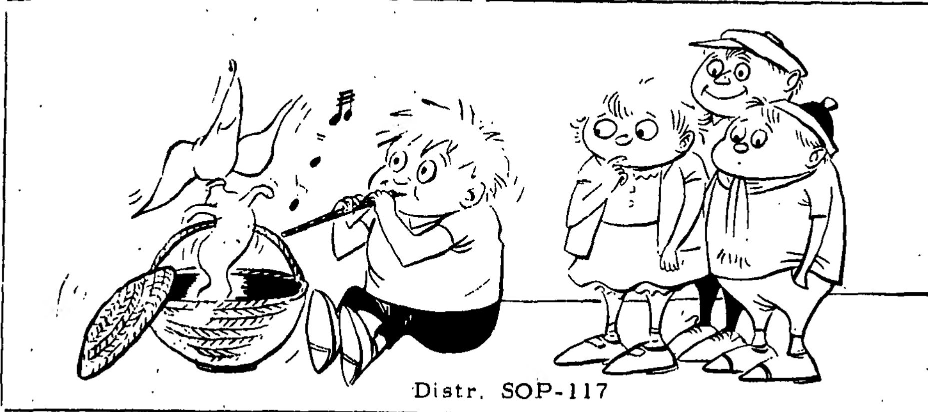
ROFFE





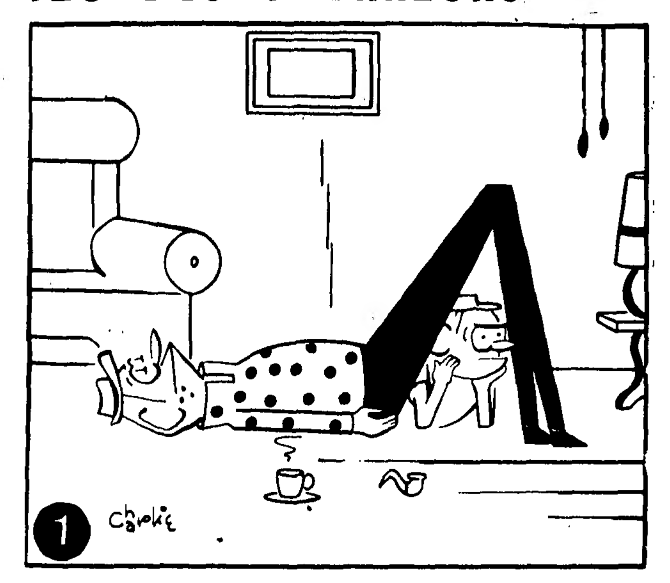


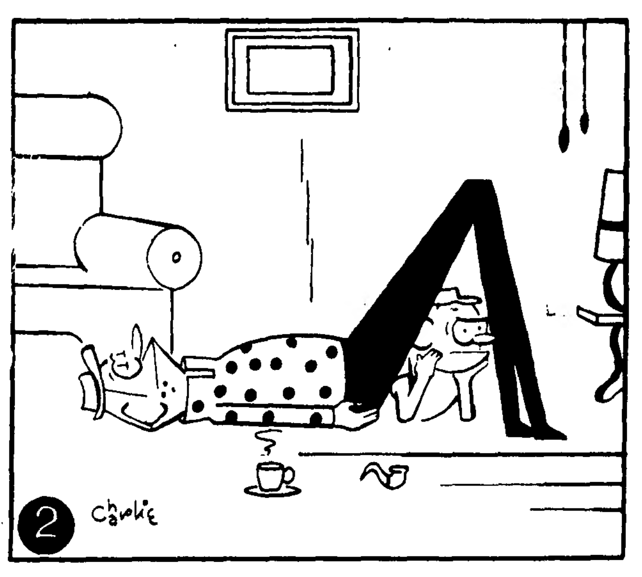




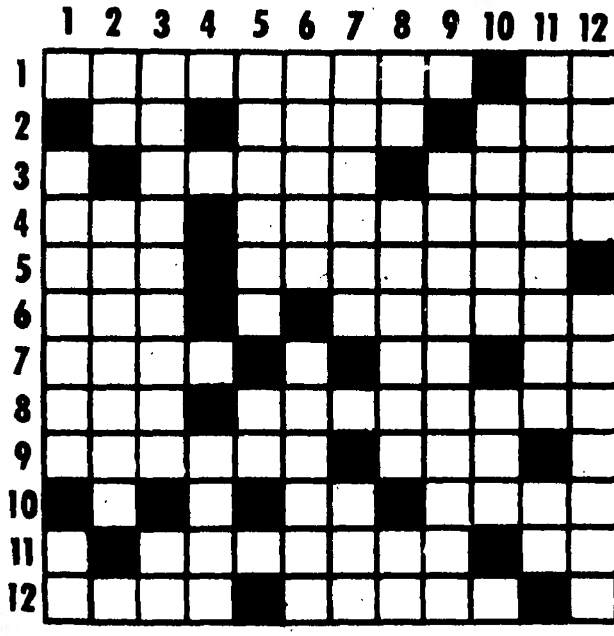
Distr. SOP-117

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROÏSÉS

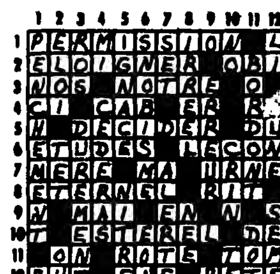


HORIZONTALEMENT

1– Utile pour conserver la santé. – Dans percer.
2– Poss. – Le plus âgé. – Mauvais.
3– Gros excrément de l'homme. – Sorte de petit citron.
4– Prén. de femme. – Achevés.
5– Titre anglais. – Evaluer.
6– Vase de métal ou de terre. – Les meilleures parties.
7– Nom des anciens régistres de la ville de Paris. – Dans maître. – Nég.
8– Poss. – Pente.
9– Agacé. – Epoque.
10– Route rurale. – Recouvert d'iode.
11– Complète. – Métal précieux.
12– De naissance. – Ch.-l de c. (Gers.).

VERTICALEMENT

1– Souverain qui gouverne arbitrairement. – Milieu.
2– Carte à jouer. – Instrument à cordes (pl.).
3– Poète français. – Marque la situation
4– Attachée au mors du cheval.
5– Pâtisseries. – Chiffres romains.
6– Assistances. – Qui appartient au domaine des fées.
7– Manque d'activité. – Roue à gorge d'une poulie.
8– Note musicale. – Corps de troupes. – Petits cours d'eau.
9– Borneriez.
10– Petit chat. – Nouveau.
11– Avironnèrent. – De la gamme.
12– Outil pour ouvrir ou fermer (pl.). – Occupera une place dans une assemblée.



CONCOURS DES MOTS CACHÉS

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE: Imaginaire

GAGNANT: Frank Préfontaine, Legal

PRIX DE CETTE SEMAINE: "Bank", d'Arthur Hailey, publié par les Editions Albin Michel, roman de 376 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHÉ et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

MOTS CACHES

8 lettres cachées

M	E	F	I	A	N	T	E	R	I	E	U	R	E	E
E	O	A	I	I	C	D	E	N	T	R	R	N	V	N
U	F	R	L	E	I	I	A	T	A	R	C	A	O	R
N	R	C	T	L	F	P	O	V	E	A	R	I	E	I
E	E	E	E	I	M	L	O	H	S	G	T	R	E	R
D	N	O	C	E	F	M	C	E	R	A	U	T	R	E
E	T	R	E	S	A	I	R	A	S	B	A	C	H	E
P	N	E	R	S	R	V	C	I	R	E	G	P	E	H
L	E	T	V	E	A	E	L	A	R	E	O	R	E	C
O	M	O	E	H	I	A	C	I	T	O	Y	E	N	N
R	E	U	L	C	R	R	L	E	T	I	E	C	G	A
A	T	R	E	U	T	M	R	E	D	N	O	A	M	L
B	T	R	T	D	R	A	L	F	U	O	T	N	A	P
L	E	A	R	R	O	G	A	N	T	E	N	[illegible]	E	S
E	N	F	E	R	M	E	R	E	V	I	S	S	E	L

Antennes
aminée
arête
antérieur
arma
arrogant
autre

Bâche
bagarre

Carburer
cervelet
citoyen

Déclin
dent
dénué
déplorable
duchesse

Edile
en-cas
enfermer
empan
êtres

Farce
fécond
flotte
fief
fier

Grave

Havresac

Lessiver
lire

Méfiant
mort
mortification

Nager
naturalisation
nerf
nettement

Onde

Pantouflard
planche

Race
retour
riche
rire

Samovar

Yoga

Ciné-Participation... (suite de la page 19)

Michel Brault. La caméra est dynamique et souple. On nous présente même un jeu intéressant où un seul personnage, le petit garçon, joue au soldat avec quelques flashes à la Leone.La prise de son est très bien assurée. Les acteurs frôlent l'excellence. Le Temps d'une Chasse est une comédie se terminant en drame.

Le scénario raconte l'histoire de trois travailleurs de l'Est de Montréal, à revenu moyen, quittant la métropole par un samedi matin pour la chasse. Dès le départ le trio connaît l'imprévu: l'un des fils de l'un des trois chasseurs fera partie du groupe. On part donc à quatre, les munitions se confondant avec la bière, le gin et la bonne nourriture, dans une voiture dont la puissance est surpassée par l'énergie enthousiaste des chasseurs pour l'évasion, le grand air, l'aventure et l'imprévu. La destination? Plutôt une direction!

Le premier jour se passe donc dans la voiture à la recherche d'une région appropriée pour la chasse à l'orignal, et à l'hôtel. Nos trois grands enfants, exubérants comme des collégiens évadés du pensionnat, se paient alors un petit coup. Les cerveaux se rappellent progressiement leur matérialité. L'un de nos trois personnages fait des propositions un peu directes à l'une des waitress; un autre plus délicat enchaîne et gagne, partiellement. La soirée du samedi à l'hôtel nous présente du cinéma vérité mais alors renversant de par son "exactitude sociale". Des clients vrais, des waitress parfaites et un orchestre à vous rappeler des bandes d'Astérix.

Le père du petit garçon cependant fait exception, est plus posé, mais non pas parce que son fils est présent. Il sera d'ailleurs le seul des trois à consommer un besoin de changement de partenaire. Le père s'exclut donc du trio par le fils et par son attitude générale. Il reste même en liaison téléphonique avec sa femme restée à Montréal.

C'est bientôt le temps de la chasse proprement dite. Une suite de marches à travers bois à la reherche d'un orignal que le spectateur n'attend d'ailleurs pas, où la bière et le gin sert de carburant, épuise et aveugle... On troque bientôt les bouteilles de bière à l'orignal comme objectif de tir. L'objectif se déplacera même jusqu'à l'un des buveurs, déplacement qui consommera bien le mouvement entre le fils qui s'abat lui-même, imaginairement, en jouant à la guerre, entre le "père" qui fait exception et l'exclusion en quelque sorte du trio de l'un de ses membres.

Film couleur, dur.: 97 min. 45 sec.; Image: Michel Brault; Montage: Werner Nold; Prise de son: Claude Hazanavicius; Photo: Jean-Paul Bernier; Prod.: Pierre Gauvreau. Inter: Guy L'Ecuyer, Marcel Sabourin, Pierre Dufresne, Olivier L'Ecuyer.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivant de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 5 novembre

M. Lionel BEGIN, Girouxville
M. Pierre BELZILE, Slave Lake
M. Philip DECHAINE, Ste-Lina
Soeur Cécile DUPUIS, Edmonton
M. Henri FORCIER, Donnelly
Mme Gladys LIBOIRON, Bonnyville
M. Arthur MOISAN, Edmonton
Mme Cécile SYLVESTRE, Tangente
M. Léo Herman VASSEUR, Bonnyville

SAMEDI, le 6 novembre

Rév. F. Yvon BOULIANNE, Falher
Mme Monique LAJOIE, LaCorey
M. Michel LEHODEY, Edmonton
Mme Ovila MORISSETTE, Edmonton
M. Léo C. NOLETTE, Edmonton
M. Louis PEREPELECTA, St-Albert
M. Félix ROBINSON, St-Paul

DIMANCHE, le 7 novembre

M. Paul GAGNON, Medicine Hat
M. Michel GAUDOT, Hay River
M. Laurent GAUTHIER, Donnelly
M. Louis P. JUBINVILLE, St-Paul
Mme Berthe MORIN, Edmonton
M. Roland POMERLEAU, St-Paul

LUNDI, le 8 novembre

Soeur Flore DARGIS, Zenon Park
M. Lucien LACOMBE, Bonnyville
M. Léonard MERKOSKY, Edmonton
M. Laurier TURCOTTE, Bonnyville

MARDI, le 9 novembre

Soeur Irène-Marie BOISVERT, Bonnyville
Mlle Suzanne DESPINS, Edmonton
M. Daniel DESROSIERS, Peace River
Mlle Simone DOUCETTE, Edmonton
M. Georges HEBERT, St-Vincent

MERCREDI, le 10 novembre

Mlle Jocelyne CLOUTIER, Yellowknife
Mlle Marthe DALLAIRE, St-David
M. Roger LETOURNEAU, Edmonton
M. Marc OUELLET, Tangente
M. André SABOURIN, Morinville

JEUDI, le 11 novembre

Soeur Catherine ALBERT, Edmonton
M. Marcellin GOBEIL, Edmonton
M. Aimé LAVERDIERE, Girouxville
M. Roger ST-ANDRE, Girouxville

Petites annonces

Gardienne demandée

Pour enfant de 20 mois, 1 jour par semaine - chez vous avec d'autres enfants - nord-ouest Edmonton (de préférence) ou près de l'Université. Tél.: 452-5971.

MISS PALMER

Miss Palmer - lit les lignes de la main et prédit l'avenir dans les cartes. Heures: 9h.00 a.m. - 9h.00 p.m. Pour rendez-vous, signalez le 429-0185.

A VENDRE

Chiots dachshund pédigrés (standard smooth); meubles: chaise berçeuse, table ronde de 42" et 4 chaises. Tél.: 465-6057.

EXHIBITION ET VENTE

CARAVAN, Service Universitaire Mondial au Canada: exhibition et vente d'oeuvres artisanales réalisés par différentes coopératives à travers le monde, à l'Université de l'Alberta, SUB, Art Gallery, de 10h.00 a.m. - 10h.00 p.m., du 1-5 novembre.

(suite de la page 6)

Même si l'on admet résolus le remorquage, la protection, les conditions météorologiques, reste posé, une fois arrivée à destination, le problème du mouillage de l'iceberg et du transfert de l'eau qu'il contient. Si les fonds sous-marins en face de Djeddah font six cents mètres et peuvent accueillir l'iceberg dont le train d'eau avoisine les 200 m, le seuil du détroit de Bab el Mandeb qui y conduit ne mesure que quarante mètres de profondeur.

Une seule solution dans ces conditions: à l'aide de cables chauffés par l'électricité découper l'iceberg en tranches d'environ quarante cinq mètres d'épaisseur, puis les remorquer jusqu'à la côte vers des bassins côtiers spéciaux où ils fondront tranquillement aux rayons du soleil. Opération qui prendrait de seize à dix huit mois.

(LE DROIT - 18 - 10 - 76)



LE PÉTROLE AU CANADA (suite de la page 6)

Le Devoir, 28/9/76

taire du Sud, la principale source d'approvisionnement continuera d'être le brut classique des réserves existantes, dont les possibilités de production déclinent et les autres sources d'approvisionnement n'auront qu'une portée modeste sinon marginale.

Les sables bitumineux

Les sables bitumineux offrent de meilleures perspectives. Toutefois, l'extraction minière ou la récupération "in situ" exigent des investissements très considérables et les frais d'exploitation sont élevés à telle enseigne que les projets actuels sont considérés marginaux au plan de la rentabilité. L'industrie estime que le climat économique et politique actuel n'est pas favorable à de nouveaux efforts de développement et il y aurait lieu d'accorder une attention immédiate à la solution de ces problèmes.

En effet, la recherche, la planification, et la conception nécessaires à la mise en valeur des sables bitumineux prennent plusieurs années et tout retard à établir un climat propice aura une influence sur l'approvisionnement que l'on pourra tirer de cette source dans les années 80.

Il est clair que l'alignement des prix canadiens au cours mondial de même qu'une redistribution des revenus seraient susceptibles de favoriser une accélération de la mise en valeur des sables et l'on peut envisager que la production pourrait atteindre jusqu'à 800,000 barils/jour en 1995. Si la situation devait demeurer stationnaire, la production atteindrait un palier d'environ 200,000 barils/jour vers 1982 et se maintiendrait à ce niveau par la suite.

En examinant les divers facteurs qui pourront influer sur la mise en valeur des sables, l'on constate qu'ils sont d'abord d'ordre technologique; il faudra que les méthodes de récupération "in situ" s'avèrent rentables et nous n'aurons la réponse à cette question que d'ici trois à cinq ans. Ensuite, il y a le facteur main-d'oeuvre; il faudra avoir le personnel nécessaire tant pour la construction que pour l'exploitation. L'on prévoit qu'il faudra recruter et former environ 1,000 personnes par année entre 1983 et 1992. Le troisième facteur est évidemment financier. Il est en effet très probable que le financement de la mise en valeur devra être entrepris par les compagnies qui devront utiliser leurs bénéfices retenus et emprunter sur les actifs qu'elles possèdent déjà.

Si l'on considère maintenant les questions du prix et de la distribution des revenus, ce sont les gouvernements qui détiennent la clé et ils devront pouvoir assurer les entreprises qu'elles pourront écouler leur production au prix mondial en effectuant un rajustement pour tenir compte de la qualité et du transport. Toutefois, cette mesure ne suffirait pas à elle seule.

Il faudra aussi que les investisseurs éventuels puissent tabler sur la certitude qu'une réglementation sur le partage des revenus ayant fait l'objet d'un consensus ne subirait pas par la suite des modifications substantielles avant qu'une période de temps assez longue ait pu s'écouler. En effet, cela peut parfois prendre dix ans avant qu'un projet accepté entre en exploitation. Il faut donc pouvoir assurer à l'investisseur un rendement juste et équitable et de reconnaître que les entreprises doivent obtenir une part plus grande du revenu et de rétablir le climat de confiance propice aux investissements.

Roger Hamel

Les Fêtes du 50ème anniversaire de l'A.C.F.A., on les célèbre

ENSEMBLE

dans la joie et la fraternité

5, 6 et 7 novembre

Convention Inn SOUTH
4404-Calgary Trail, Edmonton

Concert

lieu **Auditorium du Jubilé**
Date: **Vendredi, 5 novembre**
Heure: **20 h00**

AU PROGRAMME

CHORALES

Les Musicos
Les Blés d'Or
Jeunesse 72
Les Montéchos
Les Chantamis
Les Chant-o-gaie
Chorale Collège St-Jean
Ensemble Michel Gervais
Les Mikis

SOLISTES

Bernard Turgeon
René Aubin
Léo-Paul Guenette
Lise Gagnon-Kleinmeyer
Don Aubin
Gabrielle Bugeaud
Elise et Aimé Déry
Carmen Tellier-Bourret
Denis Labonté
Paul Lorieau
Cécile Vallée-Jalbert

Les billets sont en vente à

VOYAGES PRESTIGE TRAVEL

10008-109e rue, Edmonton
Tél : 424-6792 ou 424-6774

COUT DES BILLETS : $4.00, $5.00, et $6.00 dollars

Thème

"École bilingue réussite ou échec?"

(a) Les autorités politiques et scolaires et l'éducation bilingue
(b) Les parents: vers une sensibilisation de leurs responsabilités
(c) Les enseignants et l'école, centre nerveux de la collectivité
(d) L'étudiant: vers l'articulation d'une culture propre

Inscription

On est prié de s'inscrire le plus tôt possible en écrivant au Secrétariat de l'ACFA:
10008 - 109e rue,
Edmonton - Tél.: 429-7611
Coût de l'inscription: $5.00 par personne

Banquet

La soirée de samedi est consacrée à un banquet et à une danse.
Conférencier: M. Jean CHRETIEN, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce.
Hommage à la communauté des Oblats, aux anciens présidents et aux fondateurs de l'A.C.F.A.

Coût: $11.00 par personne.

Messe

Dimanche, à 11h.00, à l'hôtel, la messe sera célébrée par Mgr Routhier, o.m.i. Homélie: par le Père Arthur Lacerte, o.m.i.

Déjeuner

Le Congrès se terminera dimanche midi par un déjeuner de clôture au cours duquel le président de l'ACFA, Me Hervé Durocher, fera le bilan des activités et tracera la voie à suivre dans l'avenir.

BIENVENUE AUX CONGRESSISTES